

ETAMPES



Contrat de Ville 2015-2020

ETAMPES



Contrat de Ville 2015-2020

Programme d'actions

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
I. CONSTRUIRE LES MUTATIONS URBAINES DE LA VILLE DE DEMAIN	5
A. Finir l'ANRU I	5
1) État des lieux.	5
2) Objectifs	5
<input type="checkbox"/> Fiche action 1 : Reconstitution de l'offre de logements sociaux.	5
<input type="checkbox"/> Fiche action 2 : Création d'un équipement péri-scolaire à vocation sportive	5
B. Projeter un nouveau programme d'intérêt régional, associant les deux quartiers d'Étampes retenus comme prioritaire	6
1) État des lieux	6
2) Objectifs	6
<input type="checkbox"/> fiche action n°5 : Requalification de Guinette (en annexe : étude sur la résidentialisation)	6
C. Requalification de la Croix de Vernailles	6
1) État des lieux	6
2) Objectifs	7
<input type="checkbox"/> fiche action n° 3 : Aménagement de la maison de quartier de la Croix de Vernailles	7
<input type="checkbox"/> fiche action n° 4 : Désenclavement de la Croix de Vernailles	7
II. HABITAT & CADRE DE VIE	8
1) Objectifs	8
A. L'habitat indigne	8
1) État des lieux	8
2) Objectif	8
<input type="checkbox"/> fiche action n° 6 : Lutte contre l'habitat indigne	8
B. Étendre la gestion urbaine et sociale de proximité à tout le territoire prioritaire	8
1) État des lieux	8
2) Objectifs	9
<input type="checkbox"/> fiche action n° 7 : Étendre la « Gestion Urbaine et Sociale de Proximité » à tout le territoire prioritaire.	9
III. L'ACCÈS AUX DROITS ...	11
A. À la mobilité	11
1) État des lieux	11
2) Objectifs	11
<input type="checkbox"/> fiche action n°8 : Refonte des transports publics	11
<input type="checkbox"/> fiche action n°9 : Stationnement et desserte interrégionale	11
B. À la Sécurité	11
1) État des lieux	11
2) Objectifs	12
<input type="checkbox"/> fiche actions n° 10 Consolider la médiation de proximité & 8b développer la médiation de nuit	12
<input type="checkbox"/> fiche action n° 13 : Exportation d'un savoir-faire dans un sud-Essonne en difficulté.	12
1) État des lieux	12
2) Objectif :	13
<input type="checkbox"/> fiche action n°12 : Lutte contre les violences faites aux femmes	13
C. À la Santé	13
1) État des lieux	13
<input type="checkbox"/> fiche action n° 11 : Un territoire marqué par les problématiques de santé mentale	13
<input type="checkbox"/> fiche action n° 14 : Lutte contre les addictions	13
D. À la citoyenneté, à la laïcité et au vivre ensemble	13
<input type="checkbox"/> fiche action n° 26 : Promotion de la citoyenneté, de la laïcité et du vivre ensemble.	14
E. À la justice	14
1) État des lieux	14

IV. L'ÉDUCATION : UN DYNAMISME DE RÉSEAU AU SERVICE D'UNE PRISE EN CHARGE PERSONNALISÉE	15
A. La réussite éducative à la frontière de la protection de l'enfance	15
1) État des lieux	15
2) Objectifs	15
<input type="checkbox"/> fiche action n° 15 : Réussite éducative	15
<input type="checkbox"/> fiche action n°16 : Accompagnement scolaire	15
B. Une dynamique sportive à encourager	15
1) État des lieux	15
2) Objectifs	16
<input type="checkbox"/> fiche action n°18 : L'activité sportive vectrice d'éducation et d'insertion	16
C. L'accès à la culture, levier à l'insertion sociale et professionnelle	16
1) État des lieux	16
2) Objectifs	17
<input type="checkbox"/> fiche action n° 17 : La réalisation de courts-métrage comme levier d'insertion	17
<input type="checkbox"/> fiche action n°19 : Élargir son identité en comprenant les richesses du territoire.	17
V. RENFORCER LES LIENS ENTRE LE MONDE ÉCONOMIQUE, LES LIEUX DE FORMATION ET LES DEMANDEURS D'EMPLOIS	18
A. Emploi – formation – insertion	20
1) la clause d'insertion,	20
2) la remobilisation sociale et professionnelle par « Horizons ».	20
B. La jeunesse cœur de cible,	20
1) Mission Locale Sud-Essonne (MLSE) et Bureau d'Information Jeunesse(BIJ) à l'avant - garde	20
2) Développer des perspectives de formations adaptées à la jeunesse de nos quartiers	20
<input type="checkbox"/> fiche action n°21 : Information, formation, orientation et accompagnement des projets.	21
<input type="checkbox"/> fiche action n°25 : Rapprocher les jeunes de l'entreprise.	21
3) un 3 ^{ème} cycle à Étampes	21
C. Développement économique et commercial	21
1) cœur de ville	21
2) marché aux comestibles	21
D. Les zones d'activités	21
<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Fiche action n°20 : Aménagement de la ZAC du Bois Bourdon	21
<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Fiche action n° 23 : Schéma d'accueil des entreprises de la Communauté de Communes de l'Étampois sud-Essonne	21
<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Fiche action n°24 : Mise en place d'un observatoire économique et de l'emploi étampois	21

INTRODUCTION

Ce programme se compose de 26 fiches-actions qui très concrètement établissent comment les objectifs visés seront atteints, par quel chef de file et comment sera évaluée leur pertinence.

Ces fiches-actions sont regroupées par thématiques et chacune pose un état des lieux qui induit les objectifs fixés.

I. CONSTRUIRE LES MUTATIONS URBAINES DE LA VILLE DE DEMAIN

A. Finir l'ANRU I

1) État des lieux.

Le site de Saint Michel a fait l'objet d'une première opération de renouvellement urbain au titre de l'article 6 de la loi de 2003 portant orientation et programmation pour la ville et la rénovation urbaine. Cette opération a concerné 240 logements construits en 1973, répartis en 6 bâtiments aujourd'hui démolis. 99 logements sont à ce jour reconstruits et deux nouveaux sites vont parfaire la **reconstitution** de l'offre (rue de Saclas et voie Derancourt)

Cette opération a fait l'objet d'un avenant signé le 11 juin 2013 qui acte ces adaptations au projet initial. Les travaux de rédaction d'un avenant de sortie de convention nécessiteront de sanctuariser le financement de l'équipement périscolaire à vocation sportive, la voirie irriguant ce nouveau quartier et la situation particulière du foyer ADOMA.

L'ouverture en octobre 2011 du centre social Camille Claudel en rez-de-chaussée des 54 logements reconstruits sur site représente un atout pour le quartier. Il fédère, anime et dispense des activités essentielles pour la cohésion sociale et pour rétablir l'égalité des chances (accueil de loisirs, accompagnement scolaire, stage multimédia, accompagnement des familles, programmation culturelle, actions spécifiques santé, insertion professionnelle...)

2) Objectifs

Le foyer ADOMA, demeure une difficulté non surmontée. Construit en 1972. Ce foyer comprend 236 chambres dont, depuis 2005, 62 places destinées aux demandeurs d'asile. Il est vétuste et situé au milieu du rond-point de l'entrée nord de la ville desservant aussi l'accès à la nationale 20 et la zone d'activité intercommunale. Il représente une anomalie urbaine dont la résolution passe par l'engagement des potentiels acteurs.

- Fiche action 1 : Reconstitution de l'offre de logements sociaux.**

- Fiche action 2 : Création d'un équipement péri-scolaire à vocation sportive**

B. Projeter un nouveau programme d'intérêt régional, associant les deux quartiers d'Étampes retenus comme prioritaire

1) État des lieux

Le quartier de Guinette est celui qui compte le plus grand nombre d'habitants, le quart des étampois. Ce quartier est hétéroclite, comprenant de l'habitat individuel, locatif ou non et 3 principaux bailleurs sociaux (OPIEVOY pour la Vallée Collin et le plateau de Guinette, France Habitation, la SCIC pour l'îlot central). C'est le plateau de Guinette qui était précédemment classé en ZUS et aujourd'hui reconnu comme quartier prioritaire. Cet habitat ancien date de 1964, réhabilité en 1987, son architecture se compose de 13 bâtiments de 5 niveaux (R+4) dont 4 barres. Deux des barres totalisent plus de 100 mètres de long. (A & B : 51 mètres pour 35 logements chacune C : 140 mètres pour 85 logements et D : 101,50 mètres pour 70 logements).

2) Objectifs

Ces barres, représentent par ailleurs un obstacle physique entre l'ancien et le nouveau quartier des Hauts Vallons, accentuant la difficile liaison entre ces unités et contrariant la mixité sociale du quartier.

La ville d'Étampes sollicite leur inscription au nouveau programme nationale de rénovation urbaine pour la démolition de ces barres, la reconstitution des logements ainsi démolis sur le site de la Croix de Vernailles de sorte de travailler dans un même mouvement, la diversification de l'habitat, la mixité sociale et le désenclavement de cette cité.

Au centre de ces barres, de plus petits habitats de forme carrée s'inscrivent dans un grand parc urbain. Le projet est de résidentialiser ces neuf petites unités de 21 logements.

- **fiche action n°5 : Regualification de Guinette (en annexe : étude sur la résidentialisation)**

C. Regualification de la Croix de Vernailles

1) État des lieux

Dès l'évaluation conduite en 2009, puis dans le cadre du bilan dressé l'an passé, le secteur de la Croix de Vernailles, confondu avec la cité gérée par le groupe immobilier I3F, apparaît comme l'un des quartiers les plus en souffrance. Il présente les signes les plus inquiétant de dégradation du vivre ensemble. Cette analyse de terrain a été confirmée par son classement comme quartier prioritaire dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire.

La caractéristique principale de cette cité est son enclavement. Construite à flanc de coteau, elle se distingue facilement sur la droite de la RN 20 en provenance de Paris à l'entrée nord d'Étampes.

Deux seules voies très pentues en permettent l'accès, l'une de la RN 191, l'autre à un peu moins de deux kilomètres du boulevard saint Michel. Sertie entre la zone industrielle, la ligne de chemin de fer et le Centre hospitalier Barthélemy Durand, le seul équipement public de cette cité est l'école Jean de la Fontaine et la plate-forme

multiservices (2 appartements).

2) Objectifs

Intégrer cette cité au reste de la ville tant au regard de ses liaisons routières que par la mixité qui devra accompagner le développement urbain du quartier. Pour cela en faire l'un des principaux sites de reconstitution des logements démolis sur le quartier de Guinette.

Développer une vie sociale, associative permettant de concrétiser le vivre ensemble.

- **fiche action n° 3 : Aménagement de la maison de quartier de la Croix de Vernailles**

- **fiche action n° 4 : Désenclavement de la Croix de Vernailles**

II. HABITAT & CADRE DE VIE

Marqueurs de la vie sociale dans les quartiers, les équipements notamment les centres sociaux sont les pierres angulaires de la politique de la ville. La ville d'Étampes a considérablement investi ces dernières années dans le domaine sportif et socio-éducatif. De la réhabilitation du complexe Michel Poirier et son extension à la création du centre social Camille Claudel ses investissements illustrent la volonté de servir l'humain par des réalisations urbaines répondant avec pertinence aux besoins.

Étampes est une ville centre de 24 451 habitants rayonnant sur un bassin de vie de 53 166 habitants. Pendant des décennies, elle a supporté seule les infrastructures de cette population, impactant sa fiscalité. Aujourd'hui, la réponse intercommunale permet une péréquation des charges de la capitale du sud-Essonnes.

L'importance de l'investissement des derniers exercices a permis à la fois de soutenir l'économie et de mettre à niveau ses équipements en supportant notamment sa contribution dans le programme de rénovation urbaine du quartier Saint Michel.

1) Objectifs

Sécuriser les financements dans le cadre d'une convention cadre stipulant dans le cadre d'une maquette financière les engagements réciproques.

A. L'habitat indigne

1) État des lieux

Étampes est une ville plusieurs fois millénaires, qui s'est développée le long de la voie royale PARIS-ORLEANS, ses quartiers de la ville basse témoignent de ce développement. Le service hygiène et sécurité a dans le cadre de son observatoire de l'habitat indigne mis en évidence dans ces quartiers anciens des poches de grande précarité. Il intervient le plus souvent à la demande locataires pour rappeler la loi en matière de normes d'habitabilité.

2) Objectif

Deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ont été financées ces dernières années. Il est prévu le lancement d'une troisième avec comme nouvel objectif l'aide à la résorption de la précarité énergétique.

fiche action n° 6 : Lutte contre l'habitat indigne

B. Étendre la gestion urbaine et sociale de proximité à tout le territoire prioritaire

1) État des lieux

L'expérience conduite dans le quartier Saint Michel dans le cadre de l'opération ANRU démontre combien l'attention portée au bâti, aux travaux et à la prise en

compte des nuisances de chantier a induit la bienveillance de la population eu égard à cette longue période de bouleversements urbains.

Au-delà de cette vigilance urbaine, les actions conduites par le centre social favorisant le rapprochement des personnes, leur information, la sollicitation de leur avis dans le cadre du Conseil de maison ont contribué à ce que ce lien social, facteur de tranquillité publique, soient au rendez-vous des résultats escomptés.

2) Objectifs

Fort de cette expérience, la ville d'Étampes entend faire de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) un atout dans le cadre du prochain contrat de ville, développant dans chaque cité des quartiers prioritaire une GUSP. Pour cela la commune entend nommer un chargé de mission et solliciter les potentiels co-financiers pour contribuer au financement de ce poste.

Obtenir un engagement financier des bailleurs concernés pour un financement pluriannuel des améliorations de l'habitat à engager.

- **fiche action n° 7 : Étendre la « Gestion Urbaine et Sociale de Proximité » à tout le territoire prioritaire.**

**INTERACTIONS
et CHAMP d'INTERVENTION**

Couvert par
le chargé de mission

COORDONATEUR GUSP

LIEN SOCIAL

- Favoriser l'émergence de solidarités
- Susciter des événements conviviaux
- Encourager les manifestations culturelles & sportives
- Établir des liens privilégiés avec les gardiens
- Gagner le développement associatif

**AMÉLIORATION DE
L'HABITAT**

- Développer les liaisons douces,
- Dispenser des conseils en performances énergétiques
- Veiller à l'entretien des espaces publics

**GESTION DES
DÉCHETS**

- Tri sélectif
- Propreté

Projeter un avenir durable

Sensibiliser aux enjeux
environnementaux

Faire la promotion du vivre - ensemble

Gestion Urbaine
et
Sociale de Proximité

Sécuriser les personnes et les biens

Intégrer les enjeux premiers

Accompagner les familles
dans toute la complexité des
situations

**TRANQUILLITÉ
PUBLIQUE**

- Prévenir les actes délictueux
- Respect des parties communes

**ÉDUCATION-
CITOYENNETÉ**

- Susciter le débat républicain
- Remobiliser les jeunes déscolarisés

INSERTION

Aider à surmonter les
freins à l'emploi

III. L'ACCÈS AUX DROITS ...

A. À la mobilité

1) État des lieux

Étampes est une ville étendue d'une superficie de 41 kilomètres carré elle totalise 120 km de voirie. Dans sa zone urbaine, 7 kilomètres séparent son entrée nord de la sortie sud (rue des Belles croix). Ces caractéristiques urbaines font de la question du transport une question majeure d'autant qu'elles se conjuguent à son implantation géographique (ville basse et ville haute rassemblant plus du quart de sa population).

Cette instantané serait incomplet si nous n'y ajoutions la question des flux domicile-travail qui concerne plus de 5000 étampois qui quittent Étampes et autant qui viennent y travailler. Le trafic routier la traversant est essentiellement canalisé par la RN 20 sur l'axe nord-sud Paris-Orléans et par la RN 191 sur l'axe est-ouest FONTAINEBLEAU-RAMBOUILLET.

Le rôle de ville centre du sud-Essonne joué par Étampes accentue ces considérations, attirant un flux considérable de lycéens et de franciliens autour des gares saturant le stationnement et impactant négativement la vie des étampois et son commerce.

2) Objectifs

- a. Rendre accessible le centre ancien et ses commerces,
- b. faire prendre en compte les déplacements des sud-essonniens par tous les acteurs du transport public,
- c. Augmenter les capacités de stationnement du parking regional.
- d. Adapter l'offre de transport aux nouveaux besoins (Portes d'Étampes, nouveau quartier)

fiche action n°8 : Refonte des transports publics

fiche action n°9 : Stationnement et desserte interrégionale

B. À la Sécurité

1. La vidéo protection et la médiation agissent complémentirement

1) État des lieux

La mise en œuvre dès 2008 de la vidéo-protection a induit des effets significatifs sur le niveau de délinquance dans la commune. Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a par ailleurs pris des initiatives renforçant cet équipement de la commune (17 étampois ont à ce jour signé des conventions dans le cadre du dispositif « Voisins vigilants »)

Dans le cadre de l'évaluation du Contrat Urbain de Cohésion sociale conduite en 2009, le choix s'est porté sur la médiation au regard du fait que c'était l'un des domaines où la commune, partant de rien, avait le plus investi de moyens humains et financiers. Cofinancé pendant plusieurs exercices par le FIPD « l'accompagnement des familles » a eu un réel impact sur les familles des quartiers prioritaires. Les enseignements que nous avons réussi à dégager des pratiques mises en œuvre pourraient représenter un éclairage intéressant pour d'autres territoires prioritaires. Les bilans produits dans le cadre de ce financement en 2010 et en 2011 exposent les pratiques en question.

Par ailleurs, les actions du collège de Guinette menées dans le cadre notamment de la semaine verte autour des questions relatives à la violence et aux stéréotypes sexistes concourent grandement à faire appréhender par la jeunesse étampoise le socle des valeurs républicaines.

2) Objectifs

- a. professionnaliser la fonction de médiateur et organiser un accompagnement a posteriori
 - b. Maintenir le double aspect de leur fonction (animation et médiation) la première dimension ouvrant la porte à la seconde,
 - c. Étendre la fonction médiation à la présence de nuit, celle-ci revêtant un contenu plus préventif d'éventuels actes délictueux.
 - d. Former à la Médiation et à la gestion urbaine de proximité les services d'Angerville.
- fiche actions n° 10 Consolider la médiation de proximité & 8b développer la médiation de nuit.**
- fiche action n° 13 : Exportation d'un savoir-faire dans un sud-Essonne en difficulté.**

2. Lutte spécifique contre les violences faites aux femmes

1) État des lieux

Parmi les 300 familles suivies par les médiateurs, un nombre croissant relève de cette problématique. Ce sont souvent des problématiques complexes nécessitant un travail en réseau pour aider ces femmes victimes de violences.

Le travail de sensibilisation mené par les associations « Femmes solidaires » dans le cadre des permanences et des conférences tenues sur ce sujet et par « la Compagnie des Châtaigniers » dans le cadre des ateliers théâtre qui se sont tenus de 2008 à 2013 dans les quartiers a permis à la fois de libérer la parole et de prendre conscience du droit inaliénable des femmes à mettre un terme à ces violences. Ce préalable a permis aux médiateurs de traiter des situations concrètes.

2) Objectif :

Poursuivre ces actions de sensibilisation

Renforcer le travail en réseau nécessaire à la résolution des situations individuelles

- **fiche action n°12 : Lutte contre les violences faites aux femmes**

C. À la Santé

1) État des lieux

La santé a été traitée dans le précédent CUCS par diverses actions inspirées par les objectifs fixés par le Plan régional de santé publique. À ce titre la prévention des comportements à risque, la sensibilisation aux conduites favorisant un bon état de santé a été déclinée à travers divers projets dont certains conduits en partenariat avec les services départementaux de santé (MDS, CDPS, PMI). Le centre social Jean Carmet a été porteur d'une action santé comprenant des actions de sensibilisation (conférences), des actions de dépistage (VIH à la gare d'Étampes), ou des actions de formation (PSC1, diététique).

Au-cours de ce même contrat, une action conduite sur deux ans par une compagnie théâtrale a permis de sensibiliser 1200 lycéens au risque constitutif à l'absorption de produits psychoactifs.

Étampes est le siège d'un grand hôpital spécialisé en psychiatrie dénommé Barthélemy DURAND. La présence de nombreux appartements thérapeutiques n'est pas sans incidence sur la gestion par les services publics ou par les associations de ces problématiques. C'est aussi une chance de disposer de professionnels aguerris susceptible de venir en aide à un public vulnérable notamment les adolescents. C'est toute la dimension que nous avons souhaitée donner à notre partenariat avec l'APJC en mettant à sa disposition un appartement pour les consultations des jeunes et des familles.

La question de la santé à Étampes se pose aussi en termes d'implantation de médecins libéraux. Là aussi, les quartiers prioritaires sont très faiblement pourvus, voire pas du tout, pour le quartier de la Croix de Vernailles.

- **fiche action n° 11 : Un territoire marqué par les problématiques de santé mentale**
- **fiche action n° 14 : Lutte contre les addictions**

D. À la citoyenneté, à la laïcité et au vivre ensemble

Les actions portées par les services de la ville d'Étampes intègrent chacune indifféremment et chacune spécifiquement les valeurs de la République.

Ainsi, l'exercice d'une citoyenneté active et consciente implique un lien avec l'autre tant dans le cadre associatif ou institutionnel que dans le quotidien de ses relations avec son semblable. Qu'il partage ou non une communauté d'intérêts, de point de

vue, une culture, une religion, une histoire... tout ce qui forge une identité n'est pas d'isoler l'individu mais constitue une richesse dès lors qu'elle est partagée ou vécue dans le cadre des lois de la République.

Ainsi, les équipes travailleront pour les 110 ans de la loi de séparation des Églises et de l'État. Le 9 décembre 2015 les trois centres sociaux vont inviter les habitants à débattre de cette valeur et organiseront avec eux les formes les plus adaptées pour le faire.

- **fiche action n° 26 : Promotion de la citoyenneté, de la laïcité et du vivre ensemble.**

E. À la justice

1) État des lieux

Ouvert en 2009, le Point d'Accès aux Droits compte aujourd'hui 3 agents à temps complet. La répartition des demandes des 4 442 personnes reçues en rendez-vous en 2013 fait apparaître une nature de l'aide juridictionnelle sollicitée essentiellement pour les conflits du travail (21%), puis la famille (20%), les procédures de recours (10%) et la consommation notamment le surendettement (10%).

Observé à partir du prisme des permanenciers, c'est un conseiller prud'homal qui a reçu le plus de personnes (285). Le défenseur des droits chargé de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité a rencontré 149 personnes, principalement pour des litiges avec les administrations (CAF, CNAV...). 179 personnes ont été reçues par un juriste spécialisé en droit des étrangers. Les permanences de l'ADIL (droit du logement) ont concerné 79 personnes ; l'association « Nouvelles Voies » a reçu 126 personnes essentiellement sur des dossiers de surendettement. 148 personnes ont été reçues par les avocats du Barreau de l'Essonne essentiellement sur le droit de la famille (50%) mais aussi le droit du travail et le droit pénal. 56 personnes ont été reçues par la chambre des notaires de l'Essonne en majorité pour le droit des successions, enfin 168 personnes ont été reçues par une juriste du CIDFF dont les $\frac{3}{4}$ pour des problématiques relatives au droit des personnes.

Avec un prisme statistique, les salariés représentent plus de la moitié du public et $\frac{1}{4}$ de chômeurs ou autres allocataires de minima. 83% relève de la communauté de communes de l'Etampois Sud-Essonnes, les 26-60 ans représente les $\frac{3}{4}$ du public.

Il ressort de ces éléments chiffrés un besoin considérable auquel la communauté de communes de l'Etampois sud-Essonnes a su répondre par un outil approprié qui mérite d'être développé pour garantir un accès au droit qui serait difficile sans cette structure ouverte

IV. L'ÉDUCATION : UN DYNAMISME DE RÉSEAU AU SERVICE D'UNE PRISE EN CHARGE PERSONNALISÉE

A. La réussite éducative à la frontière de la protection de l'enfance

1) État des lieux

La grande force de l'État républicain fut dès ses origines de prôner le mérite comme seule source légitime de promotion sociale. Ce que les philosophes ont analysé sous le vocable de « déterminisme » et auquel le législateur a voulu apporter une réponse en mettant au plus haut niveau des objectifs de la politique de la ville « l'égalité de Chances » trouve dans la réussite éducative le moyen de ses ambitions.

Étampes, a de suite adhéré au dispositif encore naissant et décidé de budgétiser le même montant que celui de l'Agence nationale de cohésion sociale et de l'égalité des chances. La Caisse des écoles a été réactivée avec comme mission de mettre en œuvre la réussite éducative pour suivre individuellement quelques 170 enfants en difficulté.

Les problématiques actuelles relèvent de la coordination des différents services spécialisés dans la protection de l'enfance (ASE, MDS) avec l'équipe pluridisciplinaire de la réussite éducative de sorte que la cohérence éducative en amont travaillée par les professionnels s'impose aux familles.

2) Objectifs

- a. Apporter un soutien adapté visant in fine à améliorer la capacité d'apprentissage de l'enfant et la qualité de son rapport aux autres
- b. Consolider les liens parents-enfants-écoles ;
- c. Exercer une vigilance à l'endroit des enfants en situation de handicap ou exposés à des violences.
- d. Développer une méthode de travail partenarial favorisant l'échange d'information et la cohérence des actions et positionnements.

□ **fiche action n° 15 : Réussite éducative**

□ **fiche action n°16 : Accompagnement scolaire**

B. Une dynamique sportive à encourager

1) État des lieux

L'activité sportive cristallise de nombreuses valeurs éducatives. Du goût de l'effort au respect des règles et des autres compétiteurs en passant par le développement des capacités cognitives et du bien-être physique, le sport est une école de la vie.

La ville d'Étampes à développer des moyens humains et des équipements modernes dans tous les quartiers que se soient de petits équipements de proximité ou de grands complexes, ils rassemblent enseignants, associations pour des temps

d'occupation optimisés.

Deux écoles municipale, l'une « multi-sports » encadrée par deux éducateurs terrestres, l'autre « de natation » gérée par les éducateurs intercommunaux de la piscine, dispensent auprès des jeunes âgés de 6 à 12 ans une initiation sportive que valorisent, au-delà de 12 ans, les 34 associations sportives étampois.

D'autres activités sont encadrées par les éducateurs terrestres, l'une en direction des jeunes des quartiers, le mercredi après-midi, sur les équipements de proximité ; l'autre intitulée « baby-gym » en direction des mères et de leurs enfants en bas âge.

2) Objectifs

- a. Faire de l'activité sportive un vecteur éducatif
- b. Veiller à ce que la mixité fille-garçons soit effective,
- c. Soigner le lien avec le cadre scolaire et le monde associatif
- d. Valoriser par l'activité les équipements de proximité

□ fiche action n°18 : L'activité sportive vectrice d'éducation et d'insertion

C. L'accès à la culture, levier à l'insertion sociale et professionnelle

1) État des lieux

Trait d'union entre la Beauce et l'Hurepoix, l'Etampois présente un patrimoine bâti qui compte 18 monuments historiques classés, un paysage remarquable au cœur d'un réseau hydrographique très dense. Cette ressource en eau a permis le développement des cressonnières et plus avant des minoteries. Étampes « stampae » abrite l'un des plus importants effleurements de l'ère tertiaire dont la période géologique tient son nom de la ville « le stampien ».

Cette richesse patrimoniale a valu le classement de la ville comme « Ville d'art et d'histoire » et par décision de la Ministre de la Culture et de la communication cette reconnaissance a été étendue au territoire communautaire. C'est à la fois le patrimoine et le travail de mise en valeur et d'animation qui sont ainsi reconnus.

Le patrimoine urbain contemporain n'est pas en reste. Il est aussi mis en valeur par les réalisations récentes (école du Petit Prince – école Éric Tabarly – extension de la maison de quartier Jean Carmet). Dans chacune de ces réalisations, l'innovation architecturale et la performance énergétique ont été soignées. Dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du quartier Saint Michel, des actions continues ont été mises en place sur la mémoire des habitants, de leur lieu de vie. Deux films ont été réalisés, plusieurs reportages photos ou réalisations plastiques ont permis aux enfants, aux jeunes et à leurs parents d'exprimer leur vécu et leur sentiment de ce quartier en bouleversement. À ce jour, un nouvel acteur investi en politique de la ville porte un projet s'inscrivant dans cette démarche.

Enfin, un pôle de développement culturel a été créé et missionné pour dynamiser la programmation culturelle à l'échelle des 3 quartiers prioritaires de l'ancien CUCS. Cette décision s'inscrit dans la volonté de faciliter l'accès à la culture considérant que celle-ci représente à la fois une clé du vivre ensemble, une aide à la parentalité et un outil d'insertion. Le pôle de développement culturel gère aussi le studio

d'enregistrement de la maison de quartier qui accueille nombre projet en direction des jeunes « artistes » étampois en devenir.

2) Objectifs

- A. Partager culturellement et identitaire ment avec les habitants des quartiers prioritaires la diversité et sa richesse du patrimoine étampois ; en faire un outil de connaissance et d'ouverture aux autres.
 - A.1. Intégrer à l'élaboration du « schéma touristique et culturel du territoire » en préparation par le service culturel, la spécificité des quartiers prioritaires pour bénéficier de cette approche pédagogique. (moyen de réalisation du 1^{er} objectif)
 - A.1.a. Se saisir de l'exposition sur l'histoire du train à Étampes organisée en 2015 par le service du patrimoine
 - A.1.b. Action conduite par l'association « Lumière des Cinés » visant la création d'une œuvre vidéo de promotion du quartier de la Croix de Vernailles.
-
- **fiche action n° 17 : La réalisation de courts-métrage comme levier d'insertion**

 - **fiche action n°19 : Élargir son identité en comprenant les richesses du territoire.**

V. RENFORCER LES LIENS ENTRE LE MONDE ÉCONOMIQUE, LES LIEUX DE FORMATION ET LES DEMANDEURS D'EMPLOIS

Pour traiter efficacement ces problématiques, la coordination des acteurs économiques, institutionnels et scolaires, la ville d'Étampes et la communauté de communes de l'Étamais sud-Essonnes ont souhaité coordonner leur effort au sein d'un observatoire étamais de l'emploi. Cette instance réunit ceux qui sont décisionnaires sur ces questions. Les attendus de leurs réflexions alimentent déjà pour une bonne part les objectifs et les actions de ce présent chapitre.

EMPLOI & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FORMATION & INSERTION

HORIZONS

Fer de lance de la remobilisation sociale et professionnelle auprès du public adulte très éloigné de l'emploi

(Action 22)

La MISSION LOCALE relaie cette démarche auprès des 15-26 ans et zoom sur le public féminin.

(Action 25)

La jeunesse cœur de cible du BIJ et de la MLSE à l'avant-garde d'une démarche d'adaptabilité au marché local de l'emploi (forums métiers, ateliers entreprises...)

(Action 21)

Les médiateurs, à la croisée des partenariats, s'attachent à résoudre les problématiques les plus aiguës.

(Action 10)

Insertion d'une clause sociale aux marchés publics gérée par un référent EFIP.

(Action 24)

AMÉNAGEMENT URBAIN

Des zones d'activités en extension. Des territoires attractifs à la recherche d'une cohérence éducative en phase avec le bassin d'emploi

(Actions 20 et 23)

L'attractivité commerciale prise en compte intégrant la dimension circulation urbaine et stationnement.

(Actions ..., 8 et 9)

Une thématique en lien avec toutes les autres qui nécessite la création d'un poste de coordinateur



ETAMPES

SES ATOUTS

Un patrimoine bâti et naturel exceptionnel
42% de sa population a moins de 30 ans,
Une capitale trait d'union.

SES PERSPECTIVES

Ouverture d'un 3^{ème} cycle
Accentuer les convergences Emploi et Formations

A. Emploi – formation – insertion

1) la clause d'insertion,

Mise en place de façon spécifique dans le cadre des marchés passés pour l'opération de renouvellement urbain de Saint Michel, cette disposition a permis de dégager un nombre d'heures de travail substantiel pour l'insertion. Cette clause a été insérée dans de nombreux autres marchés de droit commun de la ville comme de la communauté de communes.

2) la remobilisation sociale et professionnelle par « Horizons ».

Cette association a développé un grand savoir-faire dans l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi, tant pour lever les freins à l'emploi (objet d'un premier projet) que pour travailler l'accompagnement pour reprendre pied dans la vie sociale (second projet). Dans un cas comme dans l'autre le public cumule les handicaps exposés en préambule de cette thématique emploi.

B. La jeunesse cœur de cible,

1) Mission Locale Sud-Essonne (MLSE) et Bureau d'Information Jeunesse(BIJ) à l'avant - garde

Représentant à Étampes 42% des moins de 30 ans, c'est la jeunesse qui paye le plus lourd tribut vis à vis de l'emploi avec 10 points de plus que le reste de la population. Ce handicap cumulé au faible niveau de qualification fait des actions qui suivent une priorité au regard de l'avenir du pays.

Aussi, deux structures la MLSE et le BIJ multiplient les actions à leur endroit de sorte de compenser ces handicaps plus prégnants à Étampes. La jeunesse étampoise pâtit d'une de surcroît de son « isolement » du nord du département. Par conséquent, la question de la mobilité représente aussi souvent une difficulté à prendre en compte.

2) Développer des perspectives de formations adaptées à la jeunesse de nos quartiers

Deux lycées à Étampes constituent une offre complémentaire l'un dans les filières générales, l'autre « Nelson MANDELA » à caractère professionnel prépare aux métiers d'aide à la personne.

Ces formations pourraient avantageusement trouver une extension avec le lycée « Alexandre DENIS » qui prépare aux métiers de l'aéronautique, de la mécanique auto, du transport routier et de la logistique. Ces cursus représentent une réelle extension du choix de formation d'autant que le lycée « Alexandre DENIS » dispose d'un internat de 150 places, dont 17 labellisées « **internat de la réussite** » réservées aux jeunes des quartiers prioritaires.

Le positionnement de ce lycée pour asseoir une assise locale, sa situation rurale l'en

privant, est une chance à saisir d'autant que des partenariats féconds sont déjà à l'œuvre avec le BIJ et avec l'association OPPELIA. Enfin, le lien évident avec l'implantation à Étampes de la plate-forme ID logistique et la formation spécialisée par ce lycée doit être valorisée en terme de perspective d'emploi, d'autant qu'actuellement l'essentielle des affectations sur cette formation le sont par défaut et non par choix.

- fiche action n°21 : Information, formation, orientation et accompagnement des projets.
- fiche action n°25 : Rapprocher les jeunes de l'entreprise.

3) un 3^{ème} cycle à Étampes

C. Développement économique et commercial

1) cœur de ville

2) marché aux comestibles

D. Les zones d'activités

La concurrence qui sévissait encore voici une décennie entre les territoires aujourd'hui rassemblés dans la communauté de communes est dépassée. L'enjeu des prochaines années est de coordonner les différents acteurs institutionnels, économiques et éducatifs pour créer de la cohérence d'où les deux fiches action portant sur la création d'un observatoire et celle sur la mise en place d'un schéma d'accueil des entreprises.

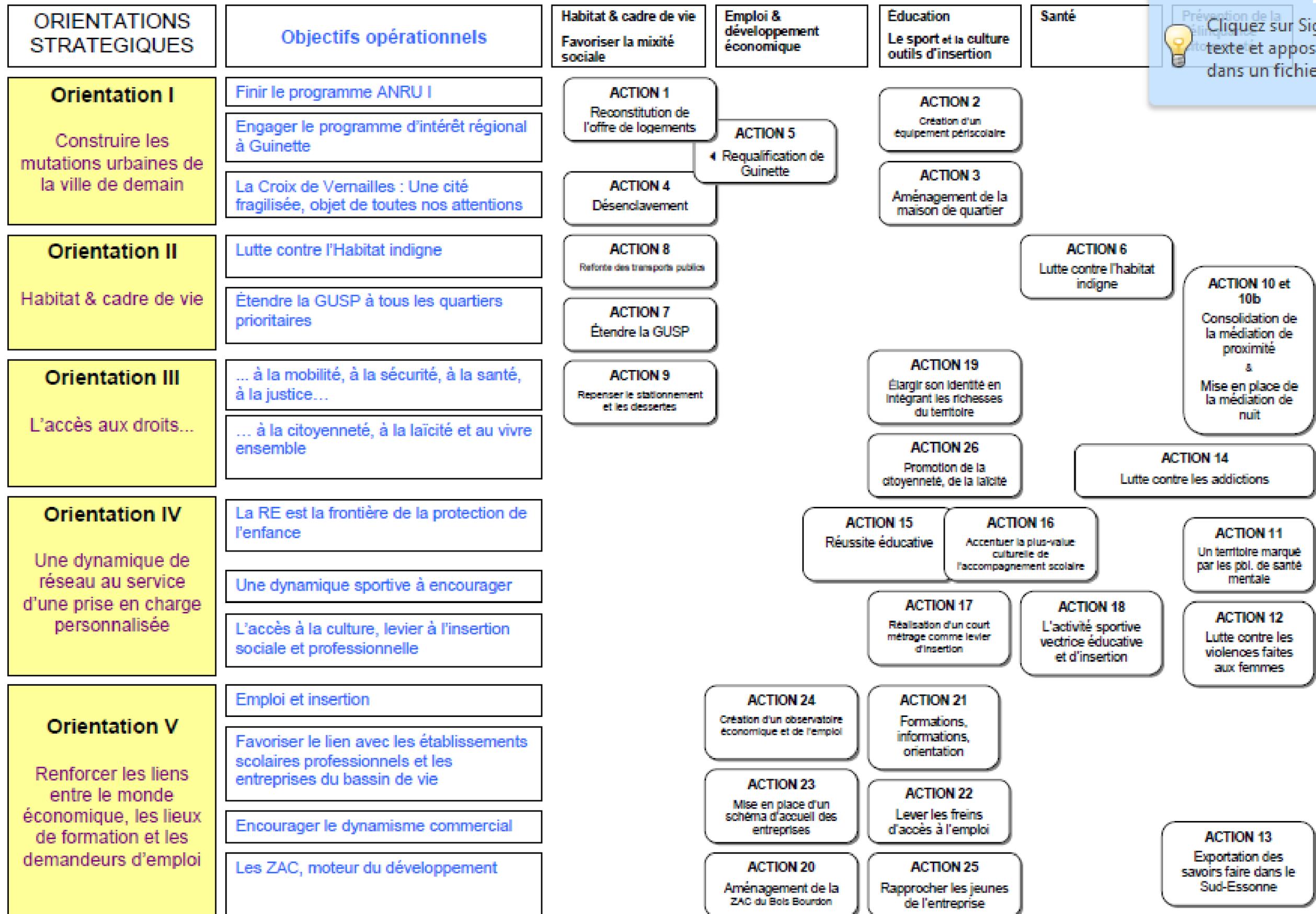
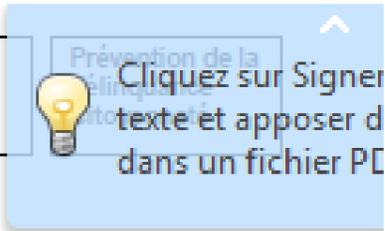
La ZAC du Bois bourdon révèle des enjeux multiples nécessitant une réflexion spécifique.

C'est d'abord l'aboutissement d'une voirie de déviation du centre ville, régulant un trafic, désenclavant la zone industrielle d'Étampes-Morigny-Brières.

C'est aussi une opération d'habitat diversifié créant une continuité entre la nouvelle ZAC des Hauts vallons et celle du Bois Bourdon ainsi étendue et mieux desservie. Cette voirie ouvrant au quartier de Guinette, à sa zone commerciale est aussi un moyen de désenclavement de la cité de la Croix de Vernailles se trouvant ainsi rattachée par un troisième axe à la ville.

- □ Fiche action n°20 : Aménagement de la ZAC du Bois Bourdon
- □ Fiche action n° 23 : Schéma d'accueil des entreprises de la Communauté de Communes de l'Étaminois sud-Essonne
- □ Fiche action n°24 : Mise en place d'un observatoire économique et de l'emploi étaminois

Ainsi se conclue ce programme d'action se voulant suffisamment précis et détaillé pour être concrètement mis en œuvre et pour autant ouvert à la nécessaire évolution des actions qui seront portées par les associations, les partenaires institutionnels et les services communaux et intercommunaux.



1. CONTEXTE

Pour pouvoir gérer les évolutions du projet de rénovation urbaine, les maîtres d'ouvrage ont la possibilité de mettre en œuvre la fongibilité au sein d'une même opération financière, dans les conditions définies par l'avenant.

2. OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

La ville d'Étampes et les maîtres d'ouvrage concernés et tout particulièrement les bailleurs sociaux s'engagent :

- A. ASSURER DES RELOGEMENTS DE QUALITÉ PRENANT EN COMPTE LES BESOINS ET OBJECTIFS DE MAÎTRISE DES RESTES À CHARGE—DES MÉNAGES CONCERNÉS PAR LES OPÉRATIONS DE DÉMOLITION CONFORMÉMENT AUX ÉLÉMENTS INDIQUÉS AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL (TITRE II- 1.1.3);
- B. CONDUIRE LE PLAN DE RELOGEMENT LIÉ À CHAQUE OPÉRATION DE DÉMOLITION,

3. CONTENU DE L'ACTION

Après la reconstruction de 99 logements (dont 54 sur site) et la démolition de 160 logements, le projet de rénovation initial est ajusté au profit :

- d'une diversification résidentielle plus importante sur site avec l'abandon de 49 logements sur site, le maintien d'environ 40 logements pour la Foncière Logement et un nombre de logements en accession porté à 130 logements.

d'une reconstitution de l'offre locative sociale hors site en deux opérations. Ainsi :

- 87 logements locatifs sociaux seront construits de l'autre côté du boulevard Saint Michel en face de la cité du même nom.
- 54 logements locatifs sociaux seront acquis en VEFA, rue de Saclas dans le centre de la Ville.

Programmation modifiée	Nbre Logts	PLUS	PLUS-CD	PLAI
Sur site 54 logts Collectifs	54		42	12
Hors site Guinette -individuels	45		40	5
Hors site Derancourt - collectifs	47		33	14
Hors site Derancourt - individuels	20		14	6
Hors site Derancourt Résid. Accueil Collectifs	20		0	20
Hors site Rue de Saclas Collectifs	54		38	16
TOTAL	240	0	167	73

4. ÉVALUATION

Libellé de l'opération	PLUS CD	PLUS	PLAI	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Montant subvention ANRU	taux de subvention	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en Semestre
Sur site 54 logements Collectifs	42	0	12	Emmaüs Habitat	7 524 112,00	965 073,00	13%	2009	2	3
Hors site 45 logements Individuels	40	0	5	Emmaüs Habitat	7 328 096,00	1 003 660,00	14%	2009	2	3
Hors site Rue de Saclas 54 logts Collectifs	38		16	Emmaüs Habitat	8 651 813,00	1 782 363,00	21%	2013	1	4
Hors site Derancourt 47 logts Collectifs	33		14	Emmaüs Habitat	7 173 136,00	1 249 966,00	17%	2013	2	4
Hors site Derancourt 20 logts Individuels	14		6	Emmaüs Habitat	4 050 102,00	716 078,00	18%	2013	2	4
Hors site Derancourt Résid. Accueil 20 logts Collectifs			20	Emmaüs Habitat	1 948 512,00	743 220,00	38%	2013	2	4
TOTAL	167	0	73		36 675 771,00	6 460 360,00				

TERRITOIRE

Les ménages concernés par l'opération de rénovation urbaine de Saint Michel (ANRU I) pour un relogement sur le site de la rue de Saclas et celle de la voie Derancourt

PUBLIC CIBLE

141 ménages

PILOTE

Ville d'Étampes
Chef de fil : service logement,

Emmaüs Habitat

PARTENAIRES

RÉSULTATS ESCOMPÉS

Tout au long de la procédure, il s'est agi de faire du « sur-mesure » en s'appuyant sur une connaissance fine des familles.

1. CONTEXTE

Une emprise foncière de 5 112 m² est réservée sur le site de l'opération de renouvellement urbain du quartier Saint Michel. La Ville dans le cadre de l'ANRU a programmé la construction d'un équipement sportif qui viendra compléter l'offre de service à l'échelle communale et de fait inscrira le quartier dans la ville.

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- A. IMPLANTER LES EQUIPEMENTS PUBLICS DONT ONT BESOIN LES HABITANTS.
- B. TRAVAILLER LES VALEURS INHÉRENTES À L'ACTIVITÉ SPORTIVE.
- C. OUVRIR LE QUARTIER SUR LE RESTE DE LA VILLE.

3. CONTENU DE L'ACTION

Le projet envisagé par la ville vise à répondre à la demande d'un équipement permettant une large pratique sportive (hand, basket, volley, badminton et futsal) cet équipement comprendra deux vestiaires, un local de rangement, sanitaires et espace commun. Cette structure sera recouverte en façade par un bardage bois en partie basse et en partie haute par une membrane textile identique à la couverture.

En extérieur un une aire de jeux de 40 m. x 20 m. sera reconstituée en gazon synthétique. Entouré de 1 m. d'enrobé, d'une main courante, et à l'arrière de chaqa but d'un par ballon de 6 m. de haut.

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 humain : la ville d'Étampes va renforcer son pôle d'éducateurs sportifs

3.1.2 matériel :

3.1.3 financier : 2 700 000 €

ANRU : 945 000€

CG : 500 000€

VILLE : 1 255 000€

TERRITOIRE

Saint Michel dans le cadre de l'opération ANRU

PUBLIC CIBLE

Jeunes de 15 à 25 ans
 Et aussi les scolaires du quartier (école Elsa triolet, école Jean de la Fontaine et école du Port) et les associations

PILOTE

Ville d'Étampes

Chef de file : service des sports

PARTENAIRES

ANRU

Associations sportives

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Offrir aux jeunes un espace sportif, travailler avec eux les valeurs inhérentes à la pratique sportive et à la l'engagement citoyen dans la cité.

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	1019	2020	
De résultats	construction	Engagement sportif			X				Arrêté d'ouverture
De résultats	Nombre d'association en résidence	Investissement de la structure				3		10	Déclaration des associations en résidence
D'impact	Nombre de faits délictueux recensé sur le quartier	Évolution de la délinquance	< 1000/ an					<à 500/ an	État 4001 tous quartiers

1. CONTEXTE

Le rôle catalyseur de ce type de structure, justifie leur implantation au sein des quartiers et leur mise en réseau sur des dominantes d'activités propres. La maison de quartier acquise sur le terrain de Barthélemy Durand doit faire l'objet d'aménagement conséquent pour accueillir et fédérer des acteurs et des activités.

Le retour sur expériences du développement puis de l'extension du Centre Social Jean Carmet sur le quartier de Guinette illustre la place primordiale de ce type de structure pour fédérer de multiples partenaires autour des enjeux de la cohésion sociale et de l'égalité des chances.

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- 1) SOIGNER LE LIEN AVEC LES HABITANTS ET ENTRE EUX PAR UNE POLITIQUE D'ANIMATION CULTURELLE.
- 2) RÉPONDRE AVEC L'OUTIL DE LA MÉDIATION AUX DEMANDES D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES EN PROIE À DES DIFFICULTÉS COMPLEXES ET PRÉGNANTES.

3. CONTENU DE L'ACTION

Aménager 1000m² de locaux, établir la jonction viaire avec la cité.
 Transformer les synergies qui se développent actuellement dans deux appartements pour construire un projet social pour le quartier.

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 humain : La ville d'Étampes emploi déjà une directrice et a procédé cet été au recrutement d'un médiateur.

3.1.2 matériel : aménagement de locaux – réalisation de réseaux et de voirie.

3.1.3 financier : 2 000 000€ pour la bâtiment autant pour les réseaux.

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De moyens	Réunir un co-financement égal à 75%				x				Accord cadre avec le département, la Région, l'État
De résultats									
De réalisation	Ouverture				x				
D'impact									

TERRITOIRE

Unité : la cité de la Croix de Vernailles -

PUBLIC CIBLE

Ses habitants répartis dans 470 logements

PILOTE

La Ville,
 Chef de file : Direction de l'aménagement, centre social de la Croix de Vernailles

PARTENAIRES

Groupe i3 F ,

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Développer une vie sociale, associative permettant de concrétiser le vivre ensemble.

Apporter une aide à la parentalité tant du point de vue culturelle qu'au regard des structures d'accueil.

1. CONTEXTE

La cité de la Croix de Vernailles regroupe 470 logements construits en 1970. Ce parc appartient au groupe 3F Immobilier. Il est situé dans le quartier saint Michel à proximité de la cité Emmaüs saint Michel objet d'une opération de renouvellement urbain. La caractéristique principale de cette cité est son enclavement. Construite à flan de coteau, elle se distingue facilement sur la droite de la RN 20 en provenance de Paris à l'entrée nord d'Étampes.

Deux seules voies très pentues en permettent l'accès, l'une de la RN 191, l'autre à un peu moins de deux kilomètres du boulevard saint Michel. Sertie entre la zone industrielle, la ligne de chemin de fer et le Centre hospitalier Barthélemy Durand, le seul équipement public de cette cité est l'école Jean de la Fontaine et la plate-forme multiservices (2 appartements).

C'est justement avec la volonté de désenclaver ce quartier par l'ouest que des négociations avec le Centre hospitalier Barthélemy Durand ont abouti à l'acquisition du pavillon situé en limite de ce quartier.

2. OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

- A. INTÉGRER CETTE CITÉ AU RESTE DE LA VILLE TANT AU REGARD DE SES LIAISONS ROUTIÈRES QUE PAR LA MIXITÉ QUI DEVRA ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DU QUARTIER.

3. CONTENU DE L'ACTION

Ce quartier le plus enclavé de la ville peut au bénéfice de la déviation RN 20 / RN 191 pourrait être intégré à la ville selon le plan ci-joint.

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 humain :

3.1.2 matériel :

3.1.3 financier : co-financement

TERRITOIRE

La cité de la Croix de Vernailles -

PUBLIC CIBLE

Ses habitants répartis dans 470 logements

PILOTE

La Ville

PARTENAIRES

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Le désenclavement de ce quartier impacterait la vie de ses habitants.

La réussite d'un désenclavement passe par l'attractivité de celui-ci aux autres quartiers. (équipements publics, système viaire)

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De moyens	Partenariat	Orientations stratégiques des parties	X						
De moyens	Éligibilité au titre du programme d'intérêt régional	Etablissement d'un co-financement	X						
De réalisation	Études de programmation	AVS AVP		X					

1. CONTEXTE

Le quartier de Guinette est le premier quartier d'Étampes quant à sa démographie (6 000 hab.) C'est aussi au regard des équipements et des pôles éducatifs, commerciaux et d'activités économiques un quartier ouvert sur la ville. Mais au cœur de ce quartier la cité OPIEVOY (classée en ZUS) cristallise les difficultés du fait de son bâti et de l'absence de mixité

L'ancien Guinette, correspondant à la cité OPIEVOY, est la plus ancienne cité d'Étampes, construits en 1963, réhabilité en 1987, son architecture se compose de 13 bâtiments de 5 niveaux (R+4) dont 4 barres. Deux des barres totalisent plus de 100 mètres de long (**A & B : 51 mètres pour 35 logement chacune** **C : 140 mètres pour 85 logements et D : 101,50 mètres pour 70 logements**).

Ces barres, représentent par ailleurs un obstacle physique entre l'ancien et le nouveau quartier des Hauts Vallons, accentuant la difficile liaison entre ces unités et contrariant la mixité sociale du quartier.

Au centre de ces barres, de plus petits habitats de forme carré s'inscrivent dans un grand parc urbain. Le projet est de résidentialiser ces neuf petites unités de 21 logements.

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- A. EFFACER LES ERREURS URBANISTIQUES DES ANNÉES 60 EN INTÉGRANT LES NORMES DE CONSTRUCTION ENVIRONNEMENTALES DE DEMAIN.
- B. RÉSIDENTIALISER POUR VALORISER L'HABITAT ANCIEN ET LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS ET LES DÉLITS.
- C. FACILITER LA CONTINUITÉ ENTRE L'ANCIEN ET LE NOUVEAU GUINETTE
- D. REQUALIFIER LA « ZONE COMMERCIALES DES FLEURETTES »

3. CONTENU DE L'ACTION

Démolir les 4 barres A B, C et D de la cité OPIEVOY du plateau de Guinette.
Résidentialiser les autres bâtiments de cette cité.
Reconstituer l'offre de logement dans le cadre d'un éco-quartier sis îlot Gaston Ramon

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 humain : MOUS – la domanialité de l'espace entre les bâtiments est communale.

3.1.3 financier : engagement de l'OPIEVOY et inscription du projet dans le cadre de l'ANRU II

TERRITOIRE

Le plateau de Guinette (5ha.) & le site de l'ancienne école Gaston RAMON (1,3ha.).

PUBLIC CIBLE

Les habitants de la cité OPIEVOY 415 logements

PILOTE

La Ville d'Étampes,
Chef de file : Direction de l'aménagement

l'OPIEVOY, l'ANRU,

PARTENAIRES

la Région et le conseil Général, Chambre de Commerce et de l'Industrie, copropriété en liquidation.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Construire une plus grande diversité de typologie de logements.

Utiliser le foncier disponible à proximité pour initier un éco-quartier.

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De réalisation	Signature d'une lettre d'intention et validation par les instances respectives	Lancement du partenariat avec l'OPIEVOY	X						
De résultat	Signature de la convention	Inscription du projet dans le cadre de l'ANRU II			X				
De réalisation		Lancement des études				X			

1. CONTEXTE

Fort de la création d'un observatoire de l'habitat indigne, le service hygiène et sécurité de la ville d'Étampes a établi pour l'année 2012 une analyse des 45 dossiers relevant de l'habitat indigne traité par lui.

Il en ressort une proportion inquiétante de situations dans le centre ville, et du quartier Saint Pierre, tous dans le parc privé de logements dont 3 ont été retenus par l'Agence Régionale de Santé comme insalubres.

Parmi les 45 situations suivies, 7 relèvent de la classification « déchets – nuisibles » témoignant d'une fragilité psychique des occupants. Ces situations engendrent bien entendu des conséquences sur le voisinage, en terme de tranquillité et de salubrité.

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- A. DÉVELOPPER LA COMMUNICATION QUANT AU RECOURS QUE CONSTITUE CE SERVICE AUPRÈS D'UN PUBLIC RAREMENT AU FAIT DES SECOURS POSSIBLES.
- B. LANCER UNE TROISIÈME OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) ORIENTÉE SUR L'AIDE À LA RÉHABILITATION DES PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS DÉGRADÉS INCLUANT LA RECHERCHE DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES-DITES AIDES,

3. CONTENU DE L'ACTION

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 humain : le service hygiène & sécurité est composé d'un chef de service et d'un assistant.

3.1.2 conditions matérielles :

3.1.3 financier :

Lors de la précédente opération, 988 000€ ont été investis par la ville, il convient dans le cadre d'une nouvelle opération orientée sur l'amélioration intérieure des logements d'envisager un montant plus important et par conséquent des co-financements adaptés.

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De résultats	Nombre de sollicitation du service	Aide aux occupants de logements indigne et à leur voisinage	50	75					Observatoire de l'habitat indigne
De moyen	Engagement de partenaires à une OPAH 3		X						OPAH 3
Réalisation	Nombre de réhabilitations aidées		75	75	75	75	75		OPAH 3

TERRITOIRE

L'ensemble des quartiers de la ville étendu y compris à ceux du centre ancien.

PUBLIC CIBLE

- Les locataires de logements indignes ;

- Les propriétaires souhaitant engager des travaux d'amélioration thermique de leurs logements.

PILOTE

La Ville d'Étampes
Chef de file : service hygiène et sécurité

PARTENAIRES

CCAS, Maison Départementales des Solidarités, conseil général

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Résorption de l'habitat indigne,

S'inscrire dans le double enjeu national d'accroissement du nombre de logements décents et dans celui de la performance énergétique.

Subsidiairement, faire le lien santé des personnes souffrant du syndrome de diogène.

1. CONTEXTE

La réactivité des acteurs susceptibles de résoudre les désagréments petits ou grands que vivent les habitants des quartiers est constitutif du bien vivre ensemble. La prise en compte des conditions d'habitat impacte le respect citoyen de l'espace public et l'engagement dans la vie de la cité. En ce sens, il relève d'un enjeu premier et l'outil adapté à ce travail est la « gestion urbaine et sociale de proximité » (GUSP)

2. OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

La ville d'Étampes, les bailleurs sociaux et les représentants des habitants par l'intermédiaire des conseils de quartier ou directement s'engagent à :

- APPORTER UNE ATTENTION PARTICULIERE AUX CONDITIONS D'HABITAT ;
- APPORTER UNE RÉPONSE CONCRÈTE AUX DÉSAGRÈMENTS REPÉRÉS
- ASSOCIER À LA DÉMARCHE LES HABITANTS ET LES BAILLEURS

3. CONTENU DE L'ACTION

Organisation par semestres, puis par trimestres de « diagnostics en marchant » dans les cites compris dans le périmètre prioritaire en associant tout les protagonistes susceptibles d'apporter une solution, ou détenteurs d'une expertise ;

Communication auprès des habitants à chaque phase de l'opération de façon collégiale.

4. MOYENS A MOBILISER

- 1) Un partenariat actif des bailleurs accompagner de réels moyens financiers d'amélioration de l'habitat ;
- 2) le cofinancement du poste de chef de projet GUSP par l'État, le Conseil général et la Ville

5. EVALUATION**TERRITOIRE**

Guinette,
Croix de Vernailles -

PUBLIC CIBLE

Leurs habitants répartis dans plusieurs unités de logements appartenant à des bailleurs distincts.

PILOTE

Un chef de projet,
La délégué(e) du Préfet
Les Élus de secteur

PARTENAIRES

Les bailleurs concernés
Le conseil général,
Les conseils citoyens et les associations de quartiers

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Améliorer le quotidien des habitants des quartiers, les accompagner durant les grands projets

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De moyens	Désignation d'un chef de projet	Animer, fédérer, mettre en œuvre, ...							Cofinancement du poste
De résultats	Partenaires & habitants engagés	Prise en compte des désagréments							Bilan des réalisations
De réalisation	Nb. de diagnostics accomplis	Présence de terrain	2	3	4				Compte-rendu
D'impact	Ressenti sur son habitat incivilités				1				Enquête de satisfaction Fiche 4001 par quartier

1. CONTEXTE

Après avoir pendant des années ajusté les 5 lignes du réseau CERISE par des ajouts successifs répondant à des besoins immédiats, les circuits urbains de la Ville se sont complexifiés sans cohérence au détriment des temps de parcours et des liaisons inter-quartiers.

Les problèmes suivants ont été analysés par un conseil mandaté à cet effet :

- Une offre de transport peu lisible,
- Doublons d'offre et imbrication de boucle,
- Basse fréquentation des bus durant les vacances scolaires,
- Quartiers en développement et zones commerciales « Portes d'Étampes » non desservis,
- Rue de la République et centre historique à la circulation engorgée,
- Informations peu claires (fiches horaires, arrêts sans marquage au sol)

2. OBJECTIFS OPERATIONNELS

- A. SIMPLIFIER LE SERVICE PROPOSÉ ET SA VISIBILITÉ
- B. ADAPTER L'OFFRE AUX NOUVEAUX BESOINS (PORTES D'ÉTAMPES, NOUVEAU QUARTIER)
- C. CLARIFIER LA COHÉRENCE DES LIGNES ET LEUR HIÉRARCHISATION,
- D. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE ET LA MATÉRIALISATION DES ARRÊTS
- E. RENFORCER LE LIEN AVEC LES PARCS RELAIS ET MULTIPLIER LES POINTS DE CORRESPONDANCE

3. CONTENU DE L'ACTION

- Réorganisation de 4 lignes prenant en compte 2 nouveaux arrêts : « Les Portes d'Étampes » et « Hauts-Vallons »
- Suppression de la ligne 30 et des arrêts peu fréquentés
- Suppression de la desserte rue de la République
- Itinéraires directs pour les services arrivant de l'extérieur vers la gare ou les équipements scolaires de Guinette

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 **humain** : Étude financée par la ville (EREA Conseil, Service Public 2000)

3.1.2 **matériel** : deux scénarii nécessitant des bus, navettes supplémentaires.

3.1.3 **financier** : en cours de préparation avec le transporteur et le STIF.

TERRITOIRE

Étampes

PUBLIC CIBLE

Leurs habitants

PILOTE

Ville d'Étampes

PARTENAIRES

La communauté de commune de l'Étampois sud-Essonnes
STIF

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Commune desservie de façon claire par 4 lignes

L'ensemble des lignes desservent les 3 principaux générateurs de déplacement à savoir le Centre-Ville, la Gare et la Gare routière

Hiérarchisation des lignes avec 1 ligne majeure et 3 lignes secondaires

Offre identique toute l'année favorisant la compréhension de l'utilisateur

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De moyens	Mise en circulat° de moyen de transport suppl.	Adapter l'offre, améliorer le SP	X						
D'impact	Appréciat° du trafic urbain	Adapter l'offre, améliorer le SP							Bilan transporteur
De réalisation	Mise en œuvre des préconisat° de l'étude		50%	25%	25%				

1. CONTEXTE

Partant du constat d'un centre ville engorgé par l'automobile où la circulation comme le stationnement sont difficiles, la ville d'Étampes a diligenté une étude sur les transports publics et sur la problématique du stationnement.

Cette étude établit qu'Étampes est objet d'un rabattement provenant de tout le sud-Essonne, voire des départements limitrophes du Loiret et d'Eure et Loir. Il en découle une saturation des parkings et un problème majeur de développement du commerce de proximité qui est très difficilement accessible.

Par ailleurs, le manque d'arrêt des transports ferroviaires interrégionaux encourage un « rabattage automobile » sur la ville d'Étampes, accentuant le phénomène précédemment décrit.

2. OBJECTIFS OPERATIONNELS

- A. RENDRE ACCESSIBLE LE CENTRE ANCIEN ET SES COMMERCES,
- B. FAIRE PRENDRE EN COMPTE LE DÉPLACEMENTS DES SUD-ESSONNIENS PAR TOUS LES ACTEURS DU TRANSPORT PUBLIC,
- C. AUGMENTER LES CAPACITÉS DE STATIONNEMENT DU PARKING REGIONAL.

3. CONTENU DE L'ACTION

- 1) La capacité de stationnement du parking régional doit être augmenté de 300 places ;
- 2) La Ville d'Étampes étudie la refonte des ligne de transports publics urbains intégrant des navettes entre le centre ancien et les parkings ;
- 3) Négocier l'arrêt de TER dans le Sud-Essonne pour dissuader le stationnement ventouse à Étampes.

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 **humain** : Mise en synergie des différents acteurs sur une logique équilibrée de transport et des problématiques liées.

3.1.3 **financier** : € pour l'extension aérienne du PSR
500 000 pour un arrêt supplémentaire du TER à ANGERVILLE

TERRITOIRE

communautaire

PUBLIC CIBLE

Leurs habitants

PILOTECommunauté de
Communes du Sud-
Essonne**PARTENAIRES**

STIF

RÉSULTATS ESCOMPTÉSUN CENTRE ANCIEN
QUI RESPIRE, SES
COMMERCES QUI
RETROUVENT DE
L'ATTRACTIVITÉ.DES SOLUTIONS DE
TRANSPORT PLUS
ADAPTÉS AUX SUD-
ESSONNIENSUN RÉSEAU DE
TRANSPORT PUBLIC
OPTIMISER**4. ÉVALUATION**

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De moyens	Création de navettes entre les parking et le centre		X						
De réalisation	Arrêt du TER à Angerville	Transport des sud-Essonniennes	X						
D'impact	Nombre de commerce et CA	Dynamisme commercial du centre	+5			+10			

1. CONTEXTE

Dès les prémices de la politique de la ville, des moyens ont été portés sur la médiation. La création du service date de 2000 et les effectifs de 7 agents en 2007 ont été portés à 13 agents en 2009.

Bien plus que l'intervention de « grands frères » lors d'échauffourées, la médiation s'est ancrée dans le quotidien des habitants qui perçoivent les médiateurs comme des recours proches d'eux quelle que soit la problématique vécue.

Il convient de maintenir avec force un « vivre ensemble » étayé par l'implantation des futurs équipements.

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- A. GARANTIR AU SEIN DE LA CITÉ UN « VIVRE ENSEMBLE » APAISÉ
- B. FORMER LES PROFESSIONNELS DE CE SECTEUR ET LES ACCOMPAGNER,
- C. MAINTENIR LE DOUBLE ASPECT DE LEUR FONCTION (ANIMATION ET MÉDIATION) LA PREMIÈRE DIMENSION OUVRANT LA PORTE À LA SECONDE,
- D. ÉTENDRE LA FONCTION MÉDIATION À LA PRÉSENCE DE NUIT, CELLE-CI REVÊTANT UN CONTENU PLUS PRÉVENTIF D'ÉVENTUELS ACTES DÉLICTEUX.

3. CONTENU DE L'ACTION

Pour parvenir à cette « immersion » parmi la population, il aura fallu une politique de recrutement favorisant l'émergence de personnalités reconnues, identifiées comme représentantes de l'institution tout en conservant ce capital de proximité.

La fusion animation et médiation permet à cette équipe d'utiliser le support des loisirs comme levier relationnel lequel permet d'appréhender les problématiques collectives et de répondre sur un autre temps à une problématique individuelle et singulière.

Le sur-mesure, qui par ailleurs s'inscrit le plus souvent dans la durée place au cœur de la l'individu et sa problématique.

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 humain : 15 agents permanents

3.1.2 conditions matérielles : Centres sociaux

3.1.3 financier : prise en charge partielle du coût salarial

TERRITOIRE

L'ensemble des quartiers prioritaire de la ville étendu exceptionnellement à des sites particuliers et aux transports.

PUBLIC CIBLE

Les jeunes âgés de 15 à 25 ans en recherche d'insertion sociale et professionnelle

PILOTE

La Ville d'Étampes via le CLSPD

PARTENAIRES

La Mission Locale, Pôle emploi, le services sociaux du département, les associations d'aide aux victimes.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Aider les familles à accepter les perspectives de rescolarisation,

Éloigner les 16-21 ans d'actes délictueux,

Faire grandir des valeurs humaines et républicaines.

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De résultats	Nombre d'accompagnements individualisés	Insertion professionnel, social ou rescolarisation	50						Fiches individuelles de suivi
De résultats	Nombre de femmes aidées	Lutte contre les violences faites aux femmes	50						Fiches individuelles de suivi
qualitatif	Nombre de médiateurs formés	professionnalisation	7	8					Suivi de session de formation adaptées aux contraintes de leurs missions

1. CONTEXTE

La Ville d'Étampes poursuit, dans le cadre de sa politique de santé publique un partenariat avec le Centre Hospitalier Spécialisé Barthélemy Durand.

Le Centre Hospitalier Spécialisé Barthélemy Durand entend rapprocher ses professionnels de santé, du public adolescent. Cette période de la vie est marquée par de grands bouleversements qui peuvent aussi être accompagnés d'une fragilité accrue potentiellement propice à des déséquilibres.

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- A. INTERVENIR PENDANT LES PHASES DE FRAGILISATION DU PARCOURS DE VIE
- B. AMÉLIORER LA SANTÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SOCIALE

3. CONTENU DE L'ACTION

Les maisons des adolescents sont des lieux polyvalents où la santé est considérée à la fois dans sa dimension physique, psychique, relationnelle et sociale. Les jeunes sont reçus sans rendez-vous, seuls ou accompagnés, pas forcément dans une démarche de soins, venus de leur propre initiative ou conseillés par leurs responsables scolaires, leur entourage familial, pour évaluer leurs besoins, leur proposer des soins psychiques et somatiques dans une démarche pluridisciplinaire.

3.1 Moyens nécessaires

- 3.1.1 Humain :
- 3.1.2 Financier :
- 3.1.3 Matériel : mise à disposition de locaux

TERRITOIRE

Quartiers prioritaires

PUBLIC CIBLE

Adolescents et adultes fragilisés par des troubles mentaux

PILOTE

AJPC

PARTENAIRES

Ville d'Étampes, Centre hospitalier spécialisé Barthélemy DURAND

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Apporter une réponse adaptée relevant de l'axe prioritaire n°4 du Plan Régional de Santé Publique de l'Île de France 2006 – 2010.

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De réalisation	Nombre de jeunes suivis		25	25	25	25			
De résultat									

1. CONTEXTE

Le premier pas, peut-être le plus décisif consiste à libérer la parole sur un phénomène social qui occasionne chaque année en France un nombre jusqu'alors insoupçonné de victimes.

Les actions associatives ou communales de ces dernières années ont ouvert des pistes d'approche de cette problématique, par le théâtre, par des conférences et surtout par les accompagnements sur-mesure que mènent les médiateurs.

La part des accompagnements relatifs à des situations de violences faites aux femmes est en progression. Les professionnels de terrain estiment qu'il s'agit plus de l'émergence d'une situation préalablement existante qu'une aggravation. Pour autant l'ampleur de celle-ci, les prolongements sur l'enfant mobilisent les services.

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- A. INFORMATIONS ET SENSIBILISATION AUX PROBLÉMATIQUES
- B. AIDE AUX VICTIMES
- C. SOUTIEN ET PROFESSIONNALISATION DES MÉDIATEURS
- D. ACCUEIL D'URGENCE DES VICTIMES

3. CONTENU DE L'ACTION

Écoute des victimes par des médiateurs formés à cette problématique tant d'un point de vue psychologique qu'au regard des solutions et des partenariats à activer.

Sensibilisation de tous les publics des enjeux, des conséquences sur les enfants, des sorties possibles et des aides existantes.

Mise en place de permanences d'une association spécialisée.

Être en capacité d'accueillir dans l'urgence des victimes de maltraitance.

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 humain : Établir des conventions de partenariat avec les associations et structures susceptibles d'apporter une solution concrète aux victimes.

- Mise en place d'une aide à l'analyse de pratique pour les médiateurs.

3.1.3 financier : voir fiche action « Consolider la médiation de proximité »,

ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De réalisation	Médiateurs formés et accompagnés	Professionalisation	50%	50%					
De résultat	Nombre de personnes suivies	Aide aux victimes	10						Recueil de données de la population concernée
De réalisation	Nombre de conférence ou d'actions sur ce thème		1	1	1	1	1	1	
De moyens	Création d'un contingent de logement communaux	Accueil d'urgence	2	3	4	-	-	-	

TERRITOIRE

Etampois

PUBLIC CIBLE

Femmes victimes de violences notamment infra familiales

Sensibilisation tout public

PILOTE

Chef de file : Le service animation-médiation (SAM)

Les centres sociaux

PARTENAIRES

MDS
Service du logement
Associations caritatives

RÉSULTATS ESCOMPTEÉS

Libérer la parole des victimes ;

Mobiliser les acteurs en situation d'agir ;

Intégrer aux rénovations urbaines la dimension de sécurité des espaces.

1. CONTEXTE

La DARES a dénombré plus de 900 jeunes sans cursus scolaire ni emploi sur le périmètre d'intervention de la Mission Locale Sud-Essonne, soit une augmentation de 26%. Cette augmentation semble s'aggraver dans les communes du sud du territoire communautaire.

2. OBJECTIFS OPERATIONNELS

- A. Des liens à construire aux fins de partage d'expérience entre le collège de Guinette et le collège «Hubert ROBERT» de Méréville
- B. Partager les enseignements de l'expérience acquise à Étampes en territoire prioritaire.
- C. Penser la formation et mise en réseau à l'échelle du bassin de vie

3. CONTENU DE L'ACTION

- Créer des instances de partage d'expérience au niveau décisionnel et au niveau technique
- Apporter une aide à la gestion de situation de crise
- Former à la Médiation et à la gestion urbaine de proximité les services d'Angerville.

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 humain : Décision en engagement à l'exportation de savoir-faire

3.1.2 matériel : Dégagement en heures et en personne de professionnels aguerris.

3.1.3 financier : Participation financière des collectivités bénéficiaires

TERRITOIRE

Collège Hubert ROBERT
de MEREVILLE
Quartier des..... à
ANGERVILLE

PUBLIC CIBLE

Les collégiens
Les habitants de la cité
.....

PILOTE

Service animation-
médiation de la Ville
d'Étampes

PARTENAIRES

Le collège de Guinette,
celui de Méréville, le
service jeunesse de la
commune d'Angerville,
ses élus.

RÉSULTATS ESCOMPÉS

Contribuer à
l'amélioration des
conditions
d'enseignement des
collégiens de Méréville.

Pacifier les interrelations
des habitants de la cité
..... d'Angerville

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De moyens	Temps effectif consacré à cette aide de terrain	Adapter l'offre, améliorer le SP	250h	À ajuster					État de service
D'impact	Amélioration des résultats scolaires et tranquillité publique	Adapter l'offre, améliorer le SP	+ 5 points au BNC	À ajuster					Résultats au BNC
De réalisation	Nombre de réunion de partage d'expérience		5	5	5				PV

1. CONTEXTE

Dans leur acception ordinaire, les addictions au sens large peuvent concerner un large public tant au regard des âges, que des types d'addiction.

La période de l'adolescence est un moment où les prises de risque peuvent être importantes notamment concernant les consommations de produits psychoactifs. C'est par conséquent sur ce public et sur ce type d'addictions que se concentreront nos efforts.

Cette problématique pose aussi des difficultés pour les professionnels et les parents qui se sentent démunis face à ces consommations ou comportement addictif des jeunes qui eux-mêmes ne savent pas toujours vers qui se tourner pour demander de l'aide.

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- A. APPORTER UN SOUTIEN TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE AUX PROFESSIONNELS ET ACTIVER UN PARTENARIAT;
- B. SENSIBILISER LES JEUNES A LA PRISE DE RISQUE
- C. RAPPELER QUI SONT LES PERSONNES RESSOURCES ET LES ORGANISATIONS SUSCEPTIBLES DE VENIR EN AIDE ;

3. CONTENU DE L'ACTION

Formation des enseignants et des médiateurs à la gestion de cette problématique.

Séances de sensibilisation des élèves, collégiens et lycéens aux risques consécutifs à la consommation de produit psychoactif.

Susciter des temps d'échanges privilégiés avec les parents.

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 **humain** : Validation du projet par l'inspection académique,

3.1.3 **financier** : CPO avec Oppelia **financement spécifique par l'ARS sur fonds fléchés en politique de la ville**
formation : 3 500 €

actions de sensibilisation : 2 classes en primaires 2 900 €

actions de sensibilisation : collège de Guinette, Lycée Blériot & école J. de la Fontaine : 16 300 €

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De moyens	- Nombre de professionnels formé à la gestion de la problématique des addictions, - Nombre de jeunes ayant suivi la sensibilisation - Nombre de parents suivant les séances de restitution	Professionnalisation de la prise en charge							Émargement Procès verbal de tenue de séances
De réalisation		sensibilisation	12	12					
De résultats	Nombre de situations traitées à plusieurs intervenants	Renforcement du partenariat							Outils de suivi des personnes

TERRITOIRE

L'école Jean de la Fontaine sur le site de la Croix de Vernailles,
Le collège de Guinette,
les lycées d'Étampes

PUBLIC CIBLE

Les jeunes âgés de 12 à 18 ans

PILOTE

Chef de file : association
OPPELIA
La Ville d'Étampes (le
BIJ)

PARTENAIRES

Éducation nationale

RÉSULTATS ESCOMPTEÉS

Réduire de façon significative les conduites à risques au regard de la consommation de produits psychoactifs.

Susciter plus de partenariat entre les différents acteurs travaillant sur cette problématique

1. CONTEXTE

La réussite éducative prend en compte toute les dimensions de l'enfant, de 2 à 16 ans, au regard de l'environnement dans lequel il évolue. Cette transversalité du diagnostic concourt à l'efficacité des actions mises en œuvre.

Les difficultés comportementales sont souvent l'élément permettant le repérage de difficultés multiples. Souvent ces difficultés sont associées à d'autres : sociales, financières, de handicap repéré ou non. La radicalisation de certaines problématiques sont liées aux difficultés socio-économiques des familles. Les fragilités s'expriment de manière protéiforme et rendent l'accompagnement d'autant plus complexe.

Notons que l'effectif des enfants suivis dans le cadre de la réussite éducative est en nette progression sur le quartier de la Croix de Vernailles confirmant nos inquiétudes sur ce quartier.

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- A. APPORTER UN SOUTIEN ADAPTÉ VISANT IN FINE À AMÉLIORER LA CAPACITÉ D'APPRENTISSAGE DE L'ENFANT ET LA QUALITÉ DE SON RAPPORT AUX AUTRES
- B. CONSOLIDER LES LIENS PARENTS-ENFANTS-ÉCOLES ;
- C. EXERCER UNE VIGILANCE À L'ENDROIT DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU EXPOSER À DES VIOLENCES.

3. CONTENU DE L'ACTION

Établir, par convention avec les parents, une réponse adaptée à la problématique de l'enfant visant à favoriser son épanouissement et renforcer les liens infra-familiaux.

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 **humain** : équipe pluridisciplinaire (34 vacataires, 4 permanents). Désignation par enfant d'un référent de parcours – susceptible d'apporter aussi un soutien parental.

3.1.3 financier :

La contribution pour 60% de la ville d'Étampes, acquise à l'enjeu que constitue sa jeunesse ;
Cofinancement par l'État au moins égal au niveau des années précédentes SOIT : 230 000 € (chiffres 2012).

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2012	2016	2017	2018	2019	2020	
De réalisation	Proportions : filles-garçons – par quartier – par cycle								Étude de représentativité
De résultats	Nombre de Fin de prise en charge		33	40	40	40	40	40	
D'impact	Amélioration des indicateurs relatifs aux évaluations, au DNB, aux redoublement, à l'absentéisme / établissements du secteur ECLAIR et ceux de la circonscription								Indicateurs EN

TERRITOIRE

L'ensemble des quartiers de la Ville.

PUBLIC CIBLE

Les jeunes âgés de 15 à 18 ans

PILOTE

La Caisse des Écoles

PARTENAIRES

Éducation nationale (coordinatrice du programme ECLAIR), accueils de loisirs, associations...

RÉSULTATS ESCOMPÉS

Aider les familles à dépasser la ou les difficultés repérées.

Travailler le rapport aux autres, l'estime et la confiance en soi.

Organiser des activités qui ouvrent une fenêtre sur l'étendu des possibles.

En cela, donner aux enfants suivis les moyens d'une réussite éducative.

1. CONTEXTE

Toutes formes d'accueil confondues, 849 enfants bénéficient d'une aide substantielle pour rétablir le principe républicain d'égalité des chances.

La stratégie mise en œuvre vise à apporter aux enfants une aide concrète aux devoirs pendant 1h30.

La particularité de l'accompagnement scolaire mise en place dans les centres sociaux est de poursuivre ce temps d'étude par une approche éducative différente en utilisant les supports informatiques, les jeux de société, et la lecture. L'approche « culturelle » est en cours de montage par les services de sorte à combler ce déficit par des sorties culturelles.

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- A. APPORTER UN SOUTIEN SCOLAIRE ET RENFORCER L'APPORT CULTUREL VISANT IN FINE À AMÉLIORER LA CAPACITÉ D'APPRENTISSAGE DE L'ENFANT ;
- B. CONSOLIDER LES LIENS PARENTS-ENFANTS-ÉCOLES ;

3. CONTENU DE L'ACTION

Offrir aux familles un temps de soutien scolaire et de consolidation des acquis culturels de leurs enfants.

Développer des temps d'échanges privilégiés avec les parents

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 humain : Ce soutien est assuré, soit en jobs d'étudiant, soit en contre partie « coup de pouce ».

3.1.3 financier :
chiffrer le coût pour la commune
demander une progression de l'aide de l'ACSé

4 ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De réalisation	Stabilisation du nombre de jeunes accueillis en accompagnement scolaire dans les centres sociaux		150						Étude de représentativité
De résultats	Nombre d'actions à caractère culturel	Rétablir l'égalité des chances au regard de l'apport culturel	3	6	9				Inscription aux sorties
D'impact	Amélioration des indicateurs relatifs aux évaluations, au DNB, aux redoublement, à l'absentéisme / établissements du secteur ECLAIR et ceux de la circonscription								Indicateurs EN

TERRITOIRE

L'ensemble des quartiers de la Ville.

PUBLIC CIBLE

Les jeunes âgés de 12 à 18 ans

PILOTE

La Ville d'Étampes via ses centres sociaux décentralisés dans les quartiers

PARTENAIRES

Éducation nationale
associations...

RÉSULTATS ESCOMPTEÉS

Contribuer à rétablir l'égalité des chances en aidant les familles à assurer le suivi scolaire de leurs enfant.

1. CONTEXTE

En 2014 l'association « Lumière des Cinés » a conduit une action en direction des jeunes de la cité de la Croix de Vernailles leur permettant de produire de façon professionnelle un court métrage.

L'adhésion de la jeunesse de ce quartier mené par l'un d'entre eux qui fait autorité a autorisé une immersion des professionnels qui les accompagne.

Leur acceptation, le professionnalisme de l'image dont ils sont porteurs représente un vrai atout tant pour valoriser les habitants et les faire cheminer vers l'institution dans son acceptation la plus globale et vers les métiers de l'audiovisuel.

2. OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

- A. FÉDÉRER AUTOUR D'UN PROJET AUDIOVISUEL, UN GROUPE EVOLUTIF AU COURS DES TROIS ANNÉES.
- B. PRODUIRE UN SUPPORT AUDIOVISUEL VALORISANT LE QUARTIER, SES HABITANTS ET LES RÉALISATEURS.
- C. ORIENTER QUELQUES JEUNES VERS LES MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL.

3. CONTENU DE L'ACTION

Ateliers audiovisuels, écriture de scénarii, prises de vue, exploitation de la production et des acquis dans le cadre d'une formation.

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 humain : 1 médiateur, des locaux de répétition, les professionnels de « Lumière des cinés »

3.1.2 matériel : matériel de l'association

3.1.3 financier : DRAC, Fondation BNP, État par CPO sur 3 ans et ville d'Étampes.

TERRITOIRE

La cité de la Croix de Vernailles -

PUBLIC CIBLE

Ses habitants répartis dans 470 logements notamment les jeunes

PILOTE

Lumière des Cinés

PARTENAIRES

La Ville d'Étampes,
La fondation BNP Paribas

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Réaliser un acte culturel valorisant pour le quartier et ses protagonistes.

Changer le regard de la jeunesse du quartier sur les institutions.

Orienter 3 jeunes par an vers un cycle professionnel de formation dans l'audiovisuel.

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De résultats	Nombre de documentaire	Production d'un court métrage	1	1	1				projections
De réalisation	Nombre de jeunes en formation		3	3	3				Inscription et suivi
D'impact	Nombre de personnes impliqués dans le projet	Associer la population du quartier	10 + 80	10 + 100	10 + 140				Interviews, projections

1. CONTEXTE

La ville d'Étampes a développé des moyens humains et investi dans des équipements modernes présents dans chaque quartier que se soient de petits équipements de proximité ou de grands complexes, Ces équipements rassemblent enseignants, associations pour des temps d'occupation optimisés.

Deux écoles, l'une « multi-sports » municipale encadrée par deux éducateurs terrestres, l'autre « de natation » gérée par les éducateurs intercommunaux de la piscine, dispensent auprès des jeunes âgés de 6 à 12 ans une initiation sportive que poursuive au-delà de 12 ans les 34 associations sportives étampaises.

D'autres activités sont encadrées par les éducateurs terrestres, l'une en direction des jeunes des quartiers, le mercredi après-midi, sur les équipements de proximité ; la seconde intitulée « baby-gym » en direction des mères et de leurs enfants en bas âge. Deux autres encore complètent l'animation sportive, en direction des seniors et des adultes.

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- A. FAIRE DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE UN VECTEUR ÉDUCATIF
- B. VEILLER À CE QUE LA MIXITÉ FILLE-GARÇONS SOIT EFFECTIVE,
- C. SOIGNER LE LIEN AVEC LE CADRE SCOLAIRE ET LE MONDE ASSOCIATIF
- D. VALORISER PAR L'ACTIVITÉ LES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ
- E. ATTRACTIVITÉ DES ACTIVITÉS EN DIRECTION DU 3^{ÈME} ÂGE

3. CONTENU DE L'ACTION

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 humain : 2 éducateurs terrestres – 6 BEESAN permanents

3.1.4 matériel : les équipements sportifs de la ville d'Étampes.

4. ÉVALUATION

TERRITOIRE

L'ensemble des quartiers de la Ville.

PUBLIC CIBLE

Les jeunes âgés de 6 à 18 ans

PILOTE

Chef de file : le service des sports

PARTENAIRES

Éducation nationale, accueils de loisirs, associations...

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Faire grandir les valeurs enseignées par l'activité sportive :
 - le goût de l'effort,
 - le respect de la règle, des équipements et des autres compétiteurs...

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité					Outil de recueil de l'information mise en oeuvre	
			2015	2016	2017	2018	2019		2020
De réalisation	Nombre de jeunes inscrits dans une des écoles sportives	Attractivité de l'action	150	150	150				Inscription
De résultats	Nb. de jeunes orienté vers des associations sportives	Transmission de l'appétence au sport	20	20	20				
De réalisation	Fréquentation de jeunes présent sur les équipements de proximité	Attractivité de l'action							Perception qualitative
De réalisation	Nb. de jeunes mamans présentes au baby-gym	Attractivité de l'action	40	40	40				Inscription

1. CONTEXTE

Étampes est la ville de l'Essonne qui dispose d'un patrimoine bâti et naturel le plus riche et le plus attractif du département. La récente labellisation du territoire étampoïse confirme cela et l'étend au pays étampoïse.

L'exploitation de cette richesse identitaire peut avoir des prolongements éducatif, et économique par sa mise en valeur.

Un schéma touristique et culturel du territoire est en préparation par le service culturel pour développer des actions de promotion.

2. OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Trois opportunités s'offrent aux quartiers prioritaires :

- A. BÉNÉFICIER DES ACTIONS ÉDUCATIVES CONDUITES PAR LE SERVICE DU PATRIMOINE POUR EN COMPRENDRE LES RICHESSES;
- B. S'INSCRIRE DANS CETTE DYNAMIQUE DE MISE EN VALEUR POUR SE FORMER ET S'INSÉRER.
- C. CONTRIBUER A CETTE MISE EN VALEUR.

3. CONTENU DE L'ACTION

Répercuter dans les quartiers prioritaires toutes les actions de communication du Pays d'Art et d'Histoire. Intégrer cette dimension patrimoniale aux actions qui le permettent.

Soutenir les actions s'inscrivant dans ces objectifs.

4. MOYENS A MOBILISER

- 1) **Humain** : Le pôle de développement culturel des quartiers prioritaires, les professionnels de l'animation culturelle ;
- 2) **Matériel** : Les équipements socio-éducatifs et culturels de la ville et de la CCE SE ;
- 3) **Financier** : Les fonds de droits communs et dédiés « politique de la ville » sur les actions correspondantes aux objectifs définis.

5. EVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De réalisation	Nb. de jeunes des quartiers participants à des actions de sensibilisation au patrimoine étampoïse	Actions éducatives	10	20	25				inscriptions
De réalisation	Nb. d'actions à caractère culturel et patrimonial engagées	Contribution à la mise en valeur du patrimoine étampoïse	2	2	2				DUDS financés
D'impact	Nb de jeunes engagés dans une formation aux métiers culturels	Se former et s'insérer			3				Bilan des actions de « Lumières des cinés »

TERRITOIRE

Croix de Vernailles - Guinette,

PUBLIC CIBLE

Leurs habitants répartis dans plusieurs unités de logements appartenant à des bailleurs distincts.

PILOTE

Chef de file : service culturel de la CCE SE – association Lumière des cinés.

PARTENAIRES

Les bailleurs concernés
Le conseil général,
Les conseils citoyens et les associations de quartiers

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Dépasser le sentiment grégaire d'appartenance à un quartier ou une communauté.

Faire partager la richesse du territoire étampoïse. Parisien, orléannais...

1. CONTEXTE

Le foncier économique immédiatement disponible au sein du troisième pôle économique essonnien diminue.

Au premier janvier 2013, l'extension du périmètre intercommunal a eu pour effet d'intégrer les zones d'activités de Guillerval, Saclas, Méréville et Angerville. Il en découle une nécessité de mettre en cohérence les projets de développement pour éviter une concurrence interne au sud-Essonne

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- A. PROMOUVOIR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DISPOSANT DE SÉRIEUX ATOUTS (CADRE DE VIE, LE PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL, LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE À PROXIMITÉ DE PARIS ET DE GRANDS AXES AUTOROUTIERS (A6, A10, A11 FRANCILIENNE...) ET DESSERVI PAR DEUX NATIONALES SUR SES AXES NORD-SUD (RN 20) ET EST-OUEST (RN 191).
- B. CONFORTER LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL ET ACCOMPAGNER LOCALEMENT LES ENTREPRISES À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR PARCOURS D'INSTALLATION.
- C. GARANTIR LA COHÉSION DU TERRITOIRE TANT AU REGARD DES ACTIVITÉS QUE DE CELUI DE L'OFFRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES ET À LEURS SALARIÉS. (FORMATION, LOGEMENT, MOBILITÉ, HÔTELLERIE, LOISIRS ET CULTURE...),

3. CONTENU DE L'ACTION

Conduire une stratégie d'aménagement des zones d'activités

Aménagement de la Zone d'Activité du Bois Bourdon

Cet aménagement se conjugue avec la déviation de la RD 191 dont les travaux de jonction entre l'avenue de la Sablière et la RN 191 sont programmés pour 2015. Cette zone d'activité intégrera 270 logements. Il sera nécessaire d'intégrer à ce projet le désenclavement de la Croix de Vernailles et sa liaison avec les circuits urbains de transport public.

3.1 Moyens nécessaires

- 3.1.1 Humain : mise en place d'un Schéma d'Accueil des Entreprises (SAE)

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De réalisation	Ouverture de la déviation par la RD 207	Désenclavement du parc Sud-essor	X						
De résultat	Ouverture de commerces – création d'emplois	Aménagement de la ZAC du Bois Bourdon				280			
D'impact	taux de chômage	baisse							
D'impact	Solde du rapport d'emploi locaux / population active	amélioré							

TERRITOIRE

Sud-Essonne

PUBLIC CIBLE

Salarié employé ou en recherche

PILOTE

CCE Sud-Essonne

PARTENAIRES

RÉSULTATS ESCOMPTE

Établir une jonction entre la zone Sud-Essonne et celle du Bois Bourdon, entre un quartier enclavé et une nouvelle zone d'habitat dans une continuité urbaine favorisant les liaisons et le développement économique.

Favoriser l'installation d'entreprises selon une cohérence intercommunale dans le cadre d'un projet global de développement intégrant transport, services, enseignement logement...).

1. CONTEXTE

42% des étaminois ont moins de 30 ans ; 22% ont entre 15 et 29 ans.

Comme partout en France, la jeunesse accuse une discrimination à l'emploi de presque 10 points.

Le faible niveau de qualification d'une partie d'entre-elle, la problématique de mobilité dont souffre le sud-Essonne sont autant de handicaps que le Bureau d'Information Jeunesse travaille à inverser.

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- A. RAPPROCHER LES JEUNES DE L'ENTREPRISE EN TRAVAILLANT LE LIEN AVEC LES FILIÈRES PORTEUSES. (FORUMS)
- B. FORMER LES JEUNES À UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (CYCLES BAFA, PSC1)
- C. ACCOMPAGNER AU MONTAGE DE PROJETS, ET AIDER FINANCIÈREMENT À LEUR RÉALISATION (LE PLUS SOUVENT DES PROJETS DE FORMATION).

3. CONTENU DE L'ACTION

La démarche du Bureau d'Information Jeunesses est globale et cohérente. Elle cible notre jeunesse pour lui offrir une palette d'activité qui vise à éveiller sa curiosité puis son intérêt.

Ses actions offrent aux jeunes une réponse pratique au commencement d'une expérience professionnelle. L'approche ludique pour les plus jeunes permet une découverte de la structure et de son espace public numérique ...

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 humain : Un service dédié à la jeunesse

3.1.2 conditions matérielles : La logistique d'une collectivité acquise à l'enjeu que constitue sa jeunesse

3.1.3 financier :

Cofinancement par l'État au moins égal au niveau des années précédentes SOIT : 16 000 € (chiffres 2012).

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De résultats	Nombre de participants aux forums	Découverte de métiers et de filières porteuses	2500						
De résultats	Nombre de jeunes formés au BAFA ...	Former pour l'acquisition d'une 1 ^{ère} exp. prof ;	>15< 40						Évaluation du tremplin Formation Jeunesse
De résultats	Nombre de projets soutenus réhabilitations aidées	Aide aux projets	60						Évaluation du Coup de pOuce

TERRITOIRE

L'ensemble des quartiers de la Ville.

PUBLIC CIBLE

Les jeunes âgés de 15 à 18 ans

PILOTE

Chef de file : le Bureau d'Information Jeunesse

PARTENAIRES

Chambre des métiers, chambre de commerce, organismes de formation...

RÉSULTATS ESCOMPTES

Ouvrir des perspectives de formations et de métiers à notre jeunesse.

L'accompagner dans ses projets.

1. CONTEXTE

L'emploi est dans le Sud-Essonne marqué par le chômage des jeunes et des seniors. Les dernières statistiques arrêtées en juin 2013 établissent une progression sur un an de 10% des DEFM de catégorie A soit 1 326 personnes. Le détail des demandeurs d'emploi fait apparaître une proportion accrue de personnes peu ou pas qualifiées notamment parmi les employées.

Néanmoins une autre étude, réalisée par le cabinet EREA dans le cadre d'une enquête sur les transports établie un ensemble de données structurelles du territoire.

- 42% de la population étampoise a moins de 30 ans
- 22% entre 15 et 29 ans
- le taux de chômage / population active (9 211 actifs) est de 13,9% contre 10% dans l'Essonne. **Étampes dispose néanmoins d'un solde positif d'emploi (10 500) / population active (9211), même si l'étude des flux domicile-travail dénombre 42% d'entrants contre 34% sortants et 23% d'intra.**

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- A. DÉVELOPPER DES ACTIONS EN DIRECTION DES PUBLICS LES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI
- B. REPÉRER LES FREINS À L'EMPLOI ET AGIR ET ACCOMPAGNER LE DEMANDEUR VERS DES COMPORTEMENTS ADÉQUATS AVEC LA RECHERCHE D'EMPLOI.
- C. LEVER LES OBSTACLES FINANCIERS À LA FORMATION, AU DÉPLACEMENT, À L'ACQUISITION DE PRÉ-REQUIS OU D'EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES.

3. CONTENU DE L'ACTION

Ateliers de recherche d'emploi / code culturels, freins personnels (HORIZONS)

Séances sportives pour stimuler la reprise de confiance en soi. (s. des sports & HORIZONS – Mission Locale pour les)

3.1 Moyens nécessaires

- 3.1.1 Humain :
- 3.1.2 Financier : cofinancement de ces actions
- 3.1.3 Matériel :

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De réalisation	Nombre d'actions relevant de cette thématiques	Mobilisation des acteurs	>4	>4	>4				Évaluation du prochain Contrat de Ville
De résultat	Nb de parcours conduisant à l'emploi ou à une formation	Lever les freins à l'emploi	18	18	18				Bilan de l'action
D'impact	taux du chômage des jeunes	Baisse du taux	- 0.5%	- 0.5%	- 0.5%				État de l'emploi (INSEE)
De réalisation	Nb. de personnes désocialisée ayant fait de grands progrès personnels	Remobilisation sociale	15	15	15				Bilan des actions conduites par Horizon et par la Mission Locale

TERRITOIRE

communautaire

PUBLIC CIBLE

Tous public

PILOTE

Chef de file :
association HORIZONS
et Mission Locale

PARTENAIRES

Pôle Emploi, MOUS Pol.
de la Ville & service
Emploi dév. Économique
de la CCE SE

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Améliorer les indicateurs relatif à l'emploi notamment l'emploi des jeunes et des seniors.

Agir significativement sur les quartiers prioritaires et les publics vulnérables.

1. CONTEXTE

L'élaboration d'un schéma d'accueil des entreprises a été motivé par la conjugaison de plusieurs phénomènes concomitants :

- la diminution du foncier économiquement disponible au sein du troisième pôle économique essonnien ;
- l'extension du périmètre intercommunal au 1^{er} janvier 2013 Impliquant l'intégration au 1^{er} janvier 2014 des zones d'activité de Guillerval, de Saclas, d'Angerville et de Méréville au panel de l'offre d'accueil d'activités économiques communautaire ;
- la nécessité de mettre en cohérence les projets de développement économiques afin d'éviter la concurrence interne du sud-Essonnes.

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- PROMOUVOIR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE RICHE DE PROJETS ET D'AMBITIONS ÉCONOMIQUES RÉALISTES ET AFFIRMÉES.
- RENFORCER LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL ET ACCOMPAGNER LOCALEMENT LES ENTREPRISES À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR PARCOURS.
- GARANTIR LA COHÉSION DU TERRITOIRE ÉLARGI EN ÉTOFFANT L'OFFRE DE SERVICE AUX ENTREPRISES ET A LEURS SALARIÉS.

3. CONTENU DE L'ACTION

le schéma qui sera adopté vise à consolider le socle de l'économie locale (industrie, artisanat, services), à valoriser les richesses du territoire (ressources agricoles, touristiques et de savoir-faire) et d'accompagner les filières émergentes, porteuses de développement (éco-activités, logistiques...) Pour ce faire la CCE SE et ses partenaires se sont accordés pour conduire une stratégie d'aménagement et de gestion de zones d'activités, d'animation du tissu d'entreprises et de soutien au développement de services adaptés aux objectifs (requalification, aménagement, offre foncière et immobilière...).

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 humain :

3.1.2 matériel :

3.1.3 financier

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité					Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	
De réalisation								
De résultats	Nombre de nouvelles entreprises installées sur le territoire communautaire	Implantation de nouvelles entreprises						Bilan d'activités
D'impact	Taux de chômage	Emplois créés						Taux

TERRITOIRE

Sud Essonne

PUBLIC CIBLE

La population active, le vivier d'entreprises et de commerces.

PILOTE

Chef de file : service économique de la CCE SE

PARTENAIRES

Pôle Emploi, la Mission Locale Sud-Essonnes, Ville d'Étamais

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Rapprocher l'offre d'emploi de la demande

Favoriser le développement du territoire

1. CONTEXTE

Le territoire du Sud Essonne est impliqué dans la lutte contre le chômage à travers le Plan de Revitalisation Économique Faurécia récemment achevé, le service public de l'emploi local et le Pacte pour le développement économique, l'emploi et la formation. Cependant, il semble nécessaire de compléter ces dispositifs en intervenant à l'échelle de la Communauté de Communes de l'Étampois Sud Essonne (CCESE).

L'observatoire actuellement en cours de structuration, sous forme de plateforme collaborative mutualisée entre les différents acteurs, devra répondre à plusieurs objectifs.

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- A. RESSERER LE PARTENARIAT ENTRE LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS LOCAUX.
- B. CROISER ET PARTAGER LES INFORMATIONS CONCERNANT LES BESOINS LOCALEMENT RECENSÉS EN MATIÈRE DE RECRUTEMENT (ENTREPRISES INSTALLÉS), AVEC CELLES CONCERNANT LES DEMANDEURS D'EMPLOIS DU TERRITOIRE dont il est nécessaire de mieux appréhender le profil.
- C. ENGAGER DES ACTIONS PLUS ADAPTÉES AUX SPÉCIFICITÉS DU MARCHÉ LOCAL DU TRAVAIL (FORMATION, ÉVÈNEMENT EMPLOI...).

3. CONTENU DE L'ACTION

Échange d'informations auprès de la plate forme collaborative ;
Fédérer l'ensemble des acteurs sud-essonnien de l'emploi et du développement économique et de la formation ;
Appui du service EFIP – suivi de la clause sociale dans les marchés publics.

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 humain :

3.1.2 matériel :

3.1.3 financier :

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De réalisation	Nombre de réunion de l'observatoire et participation effective d'acteurs	Resserer le partenariat des acteurs locaux	2	2	2				PV de réunion
De résultats	Nb. de place de l'internat de la réussite au lycée de Cerny pourvu	Adaptation au marché local du travail	5	5	5				Inscription
D'impact	Taux de chômage des jeunes	baisse	-0.5	-0.5	-0.5				Statistiques INSEE

TERRITOIRE

Sud Essonne

PUBLIC CIBLE

La population active, le vivier d'entreprises et de commerces.

PILOTE

Communauté de Communes de l'Étampois Sud-essonne

Chef de file : service économique

PARTENAIRES

Pôle Emploi, la Mission Locale Sud-Essonne, agences d'intérim du territoire.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Rapprocher l'offre d'emploi de la demande

Favoriser le développement du territoire

1. CONTEXTE

Les jeunes étampois sont dans une situation de sous-emploi (10 points de moins que le reste de la population) Ils sont pour 42,5% d'entre-eux de niveau de qualification V et infra. De surcroît les déplacements au nord du département peuvent s'avérer compliqués.

La Mission Locale suit 1300 jeunes, 75% ont trouvé en 2013 une solution à leur volonté d'insertion. Les mises à niveau de ceux qui ne détiennent pas les pré-requis à l'emploi, les mises en relation avec les entreprises, les actions spécifiques en direction des jeunes filles, et la présence décentralisée dans les 2 quartiers prioritaire concourent à rétablir les chances d'insertion.

Le positionnement de la Mission Locale sur tout le territoire sud-essonnien (permanences à Angerville et réunions d'informations ailleurs) permettra d'exporter un savoir-faire sur un territoire en demande.

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- A. ORIENTATION (BILAN DE COMPÉTENCES ET MOTIVATIONS)
ATELIER DÉCOUVERTE DE MÉTIERS...
- B. MISE EN RELATION AVEC LES ENTREPRISES (PRÉPARATION
AUX ENTRETIENS D'EMBAUCHE)...
- C. ECOUTE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, AIDES FINANCIÈRES...

3. CONTENU DE L'ACTION

En gardant les deux actions pérennes qui forment le socle de son intervention (ateliers entreprises et actions décentralisées), la MLSE est en capacité d'intégrer de nouvelles adaptations telles qu'en direction des jeunes filles ou en partenariat avec l'AFPA pour proposer des remise à niveau (pré requis à l'employabilité ou aux sessions professionnalisantes)

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 humain : 6 professionnels qui suivent les jeunes.

3.1.2 conditions matérielles :

3.1.3 financier :

Cofinancement par l'État au moins égal au niveau des années précédentes SOIT : 52 000 €, commune : 20 000€ + 41 244€.

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en oeuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De réalisation	Nb. de jeunes suivis par la MLSE	ORIENTATION & ECOUTE	1300	1400	1500				Inscriptions
De résultats	Nb. de jeunes entrés dans l'emploi	Mise en relation avec les entreprises	600	650	700				Suivi des accompagnements
De résultats	Nb. de jeunes entrés en formation ou rescolarisés		350	380	400				
De résultats	NB de jeunes filles suivies spécifiquement	Lutte contre les discriminations	-0,5%	-0,5%	-0,5%				Action à destination des jeunes filles « sous emprise »
D'impact	Taux de chômage des jeunes	Emploi des jeunes							Statistiques INSEE

TERRITOIRE

Le territoire
communautaire.

PUBLIC CIBLE

Les jeunes âgés de 18 à
25 ans

PILOTE

Chef de file : La Mission
Locale Sud-Essonne

PARTENAIRES

La ville d'Étampes
(médiateurs du SAM, et le
BIJ notamment.
Entreprises locales, Pôle
emploi - organismes de
formation...
Conseil général co-
financeur de l'action en
direction des jeunes filles.

RÉSULTATS ESCOMPTEÉS

Accompagner les jeunes
en les aidant à surmonter
les difficultés pour
accéder à un premier
emploi ou parfaire sa
formation.

1. CONTEXTE

Les actions portées par les services de la ville d'Étampes intègrent chacune indifféremment et chacune spécifiquement les valeurs de la République.

Ainsi, l'exercice d'une citoyenneté active et consciente implique un lien avec les autres tant dans le cadre associatif ou institutionnel que dans le quotidien de ses relations avec son semblable.

Qu'il partage ou non une communauté d'intérêts, de point de vue, une culture, une religion, une histoire... tout ce qui forge une identité constitue une richesse dès lors qu'elle est partagée ou vécue dans le cadre des lois de la République.

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNEL(S)

- A. EXPLIQUER EN QUOI LES FONDEMENTS REPUBLICAINS CONDITIONNENT LES LIBERTÉS ET PERMETTENT LE VIVRE ENSEMBLE
- B. EN CE SENS COMPRENDRE LA LAÏCITÉ, SES FONDAMENT ET PRÉCISER SA PRATIQUE.
- C. PRÉVENIR LES ACTES DISCRIMINANTS LIÉS AU SEXE, AUX ORIGINES OU AUX HANDICAPS

3. CONTENU DE L'ACTION

Les équipes travailleront pour les 110 ans de la loi de séparation des Églises et de l'État. Le 9 décembre 2015 les trois centres sociaux vont inviter les habitants à débattre de cette valeur et organiseront avec eux les formes les plus adaptées pour le faire.

Nos équipes déclineront la mise en œuvre concrète de ces objectifs pour chacun des projets.

3.1 Moyens nécessaires

3.1.1 humain : tous les professionnels qui portent les actions PV.

3.1.3 financier :
Cofinancement par nos partenaires des actions

4. ÉVALUATION

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif analysé Ou critère	Résultat escompté SEUIL et progressivité						Outil de recueil de l'information mise en œuvre
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	
De réalisation	Nb. d'actions mises en œuvre dans le cadre du 9 décembre 2015	Mobilisation des équipes	3	6	9				
De résultats	Nb. de participants à ces temps forts du 9 décembre	Compréhension par la population des enjeux	150	200	250				entrées
De résultats	Nb. de d'actions déclinant spécifiquement des actions de promotion des valeurs républicaines		9	Chacune des actions					Bilan des actions 2015
De résultats	Nb de professionnels territoriaux formés	Capacité à transmettre	5	5	5				Suivi de formations

TERRITOIRE

Le territoire
communautaire.

PUBLIC CIBLE

Tous les âges mais plus
spécifiquement les 11-18
ans

PILOTE

Chef de file : la MOUS

PARTENAIRES

Les médiateurs du SAM,
les personnels des 3
centres sociaux, le BIJ...
nos partenaires
associatifs

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

**Contribuer à l'effort
national d'éducation et
de mise en œuvre des
valeurs républicaines.**

Toutes les actions
portées par des
personnels territoriaux :
animateurs, médiateurs,
éducateurs, intégreront
une dimension propre aux
valeurs républicaines à
transmettre.

Liste des associations susceptibles de bénéficier d'une convention pluriannuelle de financement :

- Mission Locale Sud-Essonne
- Horizons
- Nouvelles Voies
- Oppelia (avec l'ARS)
- Compagnie des Châtaigniers
- Lumière des Cinés
- La Petite Tortue

Services communaux ou intercommunaux investis dans des actions pérennes et structurantes :

- Le pôle de développement culturel des quartiers (programmation et studio d'enregistrement) ;
- Le service des Sports (école multi-sports & l'école de natation) ;
- Le service Animation-médiation (médiation et médiation de nuit) ;
- Le Bureau d'Information Jeunesse (Coup de pouce, organisation de forums, travail sur l'accès au numérique) ;
- Centres sociaux (actions santé - action de cohésion sociale favorisant la participation des habitants – accompagnement scolaire) ;

Partenaires institutionnels engagés dans des projets de rétablissement de l'égalité des chances :

- collège de Guinette (actions culturelles et civiques)
- écoles des quartiers prioritaires (aide à la parentalité)
- lycées Nelson MANDELA & Alexandre DENIS de Cerny (promotion des formations en lien avec les entreprises du secteur)